

MAIS QUI A GAGNÉ ?
LES MÉCANISMES DE PRODUCTION DES
VERDICTS ÉLECTORAUX
(LE CAS DES SCRUTINS MUNICIPAUX)

PAR

Patrick LEHINGUE

La victoire avant tout sera
De bien voir au loin
De tout voir
De près
Et que tout ait un nom nouveau
G. Apollinaire, *Calligrammes*.

Une vision séquentielle, linéaire, respectueuse de la chronologie tend fréquemment à localiser la production de verdicts électoraux après la clôture des scrutins et le dépouillement des urnes, en aval du travail de mobilisation électorale, après qu'ait été juridiquement déclarée close la série des interactions et échanges de coups qui singularisent et structurent chaque campagne électorale.

On peut au contraire suggérer que l'ensemble des opérations, à la fois ordinaires et complexes qui aboutissent à la production collective de verdicts sont partie prenante des campagnes électorales, ou à tout le moins constituent une dimension centrale — quoique souvent ignorée — de la mise en récit journalistique de celles-ci.

Certes, l'interprétation et l'exégèse des résultats ne pourront matériellement débiter qu'une fois les premiers résultats connus et agrégés, mais les campagnes électorales ressortent également comme des affrontements verbaux — des duels aurait dit F.-G. Bailey¹ —

1. « Le flot des affrontements ("messages et prétentions à propos du contrôle des ressources politiques") est ponctué de duels qui ont pour conséquence de faire connaître aux joueurs et au public la côte en bourse du crédit politique, les équipes fortes et faibles...», Bailey (1971 : 111).

portant sur les critères, les étalons, les curseurs, qui, permettront, *in fine*, à un collège plus ou moins visible, de désigner collectivement un ou des vainqueurs et de se prononcer sur le sort et les raisons du sort funeste des vaincus.

A travers la publication récurrente de sondages préélectoraux, la fixation d'objectifs de conquête ou de préservation des trophées par les compétiteurs, la réalisation par les news magazines, d'échantillons ou de palmarès de villes tests..., se dessine une sorte de pré-formatage des *issues*, qui délimite à la fois les enjeux d'une élection mais aussi l'issue (la fin et le dénouement) de cette dernière.

On pourrait même soutenir qu'une part de plus en plus importante de la couverture médiatique des campagnes électorales est consacrée à cette délimitation pratique (à la fois commode et probablement inconsciente) de l'univers du pensable électoral, à cette espèce de prédéfinition fonctionnaliste d'une joute électorale — ce à quoi une campagne sert ou devrait servir — réduite à sa variante « schumpéterienne » : l'élection comme n'ayant d'autre finalité que la redistribution des positions de pouvoir, l'élection ramenée à la seule désignation d'un vainqueur, ou, pour reprendre crûment la terminologie anglo-saxonne, la réduction de la compétition à *une course de petits chevaux*².

On voudrait, dans un premier temps, aborder de manière générale la question — finalement assez peu traitée sociologiquement — des verdicts électoraux, de ce qui les fonde et les nourrit, des éléments de compétition qu'ils trahissent ; puis, spécifier cette grille générale à une variété de transactions électorales pour laquelle la pertinence d'un jugement global et universalisant est particulièrement problématique : les scrutins municipaux.

LA PRODUCTION DE VERDICTS ELECTORAUX

Sur deux paradoxes constitutifs

Participent de la production de verdicts électoraux toutes les opérations et instrumentations plus ou moins sophistiquées (commentaires prédictifs à vocation performative, fixation d'objectifs ou de seuils, commande et interprétations de sondages, simulations, exégèse des résultats...) autorisant à trancher des deux questions supposées essentielles : qui va (puis a) gagné (r) ? Quoique très simple, cette définition provisoire enferme au moins deux paradoxes.

2. Neveu, 2001 : 25-56. La métaphore triviale du tiercé que charrie l'expression *horse races* n'a sans doute jamais été aussi évocatrice que lors de la campagne présidentielle de 2002, une partie conséquente de la mise en récit journalistique se focalisant sur la question de l'identité du « troisième homme » (J.-P. Chevènement, F. Bayrou voire... A. Laguiller, mais paradoxalement jamais J.-M. Le Pen) susceptible de réinjecter un peu d'intrigue dans un scénario jugé ennuyeux parce que trop prévisible.

A rebours de l'acception juridique commune, il y a rarement un (ou selon les cas, deux...) tours de scrutin mais en fait deux fois plus, le dépouillement légal et officiel, doté d'une valeur juridique reconnue se doublant d'un dépouillement officieux et implicite à valeur symbolique non moins conséquente.

Le scrutin est clos ; on ouvre des enveloppes ; on constitue des piles de bulletins ; on agrège ces derniers à différents niveaux (bureaux de vote, commune, canton, circonscription, département...), et selon différents critères (géographiques, partisans) ; on proclame des résultats plus ou moins définitifs. Parallèlement, intervient un second dépouillement moins (re)connu, sorte de second tour aussi disputé que le premier mais d'une autre nature puisqu'il consiste non plus à compter, mais à faire parler des voix, par définition et volonté originelle, anonymes et muettes sous peine de nullité³.

Le premier paradoxe est là, qui signale l'incomplétude logique et la pauvreté expressive des technologies électorales contemporaines : les électeurs viennent à peine de se prononcer et de faire entendre leurs voix, qu'il faut à nouveau les faire parler, dire ou prédire à leur place et en leur nom ce qu'ils viennent de dire ou de signifier massivement quelques heures auparavant. C'est cette opération protéiforme — à y réfléchir, assez saugrenue — que l'on peut ériger en objet d'études : l'assignation univoque d'un sens souvent étroitement politique à une pluralité de bulletins imprimés qui n'en recèlent pas nécessairement.

Formulé dans un langage plus convenu, les chiffres — soit la manière réputée la plus probante de faire preuve, la modalité essentielle informant les attendus du jugement⁴ — ne sauraient parler d'eux-mêmes. Il faut donc faire parler des *données* agrégées, lesquelles, comme chacun le sait mais tend à immédiatement l'oublier, (ne) sont (que) des *construits* plus ou moins solidifiés, plus ou moins durcis, plus ou moins naturalisés.

Que l'on songe par exemple aux usages désormais banalisés et à la signification d'un pourcentage (%) comme opérateur simple — et destiné comme tel à passer inaperçu — de mise en équivalence de situations ou de conditions extrêmement hétérogènes dans le temps (comparaison avec les

3. Pour un exemple éloquent de « voix » annulées parce que « trop parlantes », Deloye & Ihl (1991 : 141-170). Sur le vote comme procédure permettant d'éviter à la fois un pouvoir « excessivement répressif » et « une citoyenneté excessivement expressive », Hirschman (1975 : 178-183).

4. Il n'en a pas toujours — notamment, pour les scrutins dits locaux — été de même et, comme on le verra, on s'est longtemps contenté d'une lecture indiciaire — au sens de C. Ginzburg — des résultats, en ne citant, à l'appui de telle démonstration, que tel ou tel cas d'espèce sans souci ni possibilité matérielle d'en appeler à la preuve statistique, laquelle suppose un recensement exhaustif et la production de taxinomies nationales.

scrutins antérieurs) ou dans l'espace (d'une arène ou d'un site électoral à un autre), opérateur qui, avec la sommation des suffrages sur un critère partisan, participe puissamment à la construction de cette fiction plus ou moins réalisée qu'est « un » électorat.

Les soirées électorales, les commentaires à chaud des journaux, certaines analyses politologiques peuvent, dans cette perspective, être relues comme la production de séries de données et de preuves chiffrées à inégal degré d'objectivation, auxquelles on pourra donc objecter et opposer d'autres données, c'est-à-dire d'autres principes de recension, d'agrégation, de reconstruction ou de classement de voix. Objections « plus ou moins légitimes » ou recevables, tout n'étant pas dicible et opposable sur le coup, de par ce pré-formatage du scrutin réalisé en amont durant les campagnes électorales et qui constitue un instrument de (dé)mobilisation électorale trop peu interrogé.

On a ailleurs suggéré l'idée (Lehingue, 2001a : 856-861) d'une inadéquation entre le travail sociologique et la participation au concert des exégètes autorisés, quand celle-ci se résume à trancher de la question « qui va l'emporter ? » (*ex ante*), ou « qui a gagné ? » (*ex post*). Quand il analyse une configuration électorale quelconque, sans doute vaudrait-il mieux que le sociologue évite de sacrifier à ces deux questions rituellement posées par les professionnels du champ politique et/ou du champ journalistique.

Non que ces questions soient, dans l'absolu, illégitimes, mais rien ne garantit que sur ce terrain la plus-value sociologique soit considérable, ni le point de vue porté très original⁵. Prétendre, par des analyses et attendus apparemment informés et distanciés, répondre plus ou mieux que d'autres à ces questions, c'est vouloir arbitrer un débat dont le politologue est, en fait, partie prenante. C'est aussi encourir le risque — qui ne tient pas au seul manque de temps⁶ — de méconnaître d'autres questions, à terme autrement plus décisives, comme celles de la diversité des rapports au vote, de la nature des investissements engagés dans l'élection, et du type de rationalité sollicitée dans cette pratique sociale à la fois étrange et familière qu'est le fugitif dépôt d'un petit bout de papier dans un réceptacle scellé.

Si donc le sociologue devrait éviter de légiférer et de juger en délivrant, même inconsciemment ou *mezza voce*, des verdicts

5. On observera, du reste, que les recherches réputées — au prix, il est vrai, d'une lecture souvent sélective et intéressée — pionnières voire fondatrices de la science politique, le *Tableau politique de la France de l'Ouest* en France, ou *The People's Choice* aux États-Unis, décryptent, non sans profit scientifique, les transactions électorales en contournant systématiquement la question de l'identité des vainqueurs et des raisons de leur victoire.

6. Mais surtout à la posture agrégative adoptée, laquelle commande le choix d'instruments et d'indices qui tendent à uniformiser et à gommer ce que précisément il faudrait distinguer pour comprendre.

habillés des appareils de la science, il peut, dans le même mouvement soutenir que l'exégèse électorale et les jugements globalisants qu'elle produit, constituent un bel objet d'étude en sociologie politique, ce pour au moins quatre raisons que l'on souhaiterait d'abord suggérer puis, au moins pour les trois premières, développer ne serait-ce que partiellement.

Quatre questions pour un programme de recherche⁷

1°) On peut démontrer que la question « *qui a gagné ?* » pour simpliste qu'elle semble paraître, ne peut presque jamais être objectivement tranchée, ce qui renvoie à l'idée durkheimienne d'illusion plus ou moins bien fondée, *i.e.* objectivée.

2°) Dans leur nécessaire travail d'interprétation, les exégètes disposent d'un stock d'instruments, d'une panoplie de lunettes, de techniques de mesure et d'étalonnage, qui s'enrichit au fil des décennies mais dont les outils ne revêtent pas tous, partout et pour tous la même valeur probante. La lutte pour la juste interprétation des résultats est donc aussi une compétition technologique pour la certification de ces instruments et curseurs.

3°) Dans ce procès interprétatif singulier, les juges sont nombreux, les procédures sinueuses, les possibilités de contestation et d'appel multiples, la jurisprudence peu fixée. Ainsi, la production d'un verdict est-elle avant tout un *processus collectif* et *concurrentiel*...

... *Processus*, ce qui implique une diachronie : tout ne se joue pas ou ne se dénoue pas lors des rituelles soirées électorales, et, comme on l'a vu, la sélection des curseurs commence avec la mise en récit journalistique des campagnes électorales et, plus largement encore, est tributaire d'une histoire plus longue, celle des outils — décompte des sièges, sommation des voix, cartes, calculs de %, de corrélation... — dont se sont progressivement dotés les analystes.

... *Collectif*, ce qui implique l'existence d'acteurs ou d'agents divers (porte-parole des partis, grandes et petites plumes de la presse, signatures visibles ou rédacteurs anonymes de synthèses d'agences, sondeurs, politologues...) et diversement habilités à émettre un verdict ; la valeur sociologique des soirées électorales⁸ vient principalement de ce qu'elles permettent par mise à plat des mécanismes publics d'interaction en face

7. Cet article s'inscrit dans un programme de recherche plus vaste visant à mieux mesurer ce que, s'agissant de faits sociaux à forte densité symbolique, l'outillage statistique permet d'objectiver, mais aussi de fallacieusement naturaliser. Pour une autre dimension de ce problème classique, Lehingue (2003).

8. Pour l'examen d'une autre dimension de ces situations privilégiées (et spectaculaires) de face à face, Lagroye (1992).

à face, de visualiser — ne serait-ce que dans la circulation des tours de parole —, des hiérarchies, d'identifier des protagonistes, et derrière ceux-ci, des espaces professionnels plus ou moins autonomisés...

... *Concurrentiel* : aucune interprétation objective n'étant possible (question 1)⁹, la production d'un verdict suppose une lutte des classements, lutte alimentée par la mise en exergue de tel chiffre, de tel ratio, de tel ou tel étalon ou base de comparaison (question 2). Cette lutte a une finalité manifeste (produire l'interprétation qui, *in fine*, sera reprise par le plus grand nombre et fixera, pour un laps de temps plus ou moins long et un nombre de protagonistes plus ou moins élevé, les propriétés du scrutin), mais aussi une fonction latente (chacun conforte et réassure, par sa participation aux débats, sa place d'interprète autorisé). Comme pour tout jeu concurrentiel, ce concert interprétatif dissimule souvent un accord tacite sur la règle du jeu exégétique. Prévaut souvent une unité minimale des catégories d'entendement structurées autour des trois ou quatre mêmes présupposés, tenus comme ne devant pas trop souffrir discussion : compétence politique minimale des électeurs, vote comme procédure de contrôle et d'expression politiques, existence d'électorats partisans souvent réifiés, prédominance d'une rationalité programmatique, désencastrement social des préférences électorales que l'on s'abaisserait à considérer comme l'expression et la traduction spécifiques de goûts et de dégoûts sociaux « ordinaires »...).

4°) Quatrième intérêt potentiel : sauf à tenir cet objet pour purement spéculatif, la question des effets politiques et sociaux des verdicts rendus ne peut pas ne pas être posée. Sans doute la concurrence autour de l'identification des vrais vainqueurs d'une compétition électorale ne serait-elle pas aussi vive si les effets de ces jugements étaient nuls, si seule importait la désignation juridique des titulaires des positions électives que l'élection, à elle seule, assurerait et dénouerait.

Resterait à évaluer plus justement les effets — pas nécessairement directs ou immédiats — de ces interprétations globalisantes et unifiantes, ce qui est ici hors de portée.

A ce stade purement exploratoire, on peut simplement se contenter de rappeler :

9. Dans le cas du scrutin municipal, pour qu'un « vainqueur national » puisse être désigné sans trop d'arbitraire, il faudrait que joue à plein — quand c'est morphologiquement possible, c'est-à-dire pour les seules grandes cités, et par ailleurs de manière inégale dans les différentes régions de l'espace social — la « logique des élections intermédiaires », dont J.-L. Parodi a très précisément désigné les conditions d'effectuation (Parodi, 1992 : 269-287). A le suivre — le modèle comprenant plus de variables que ce à quoi la presse le résume couramment — on comprend mieux que les occurrences de « swing unidirectionnel » soient, au total, si rares (depuis la Libération, au mieux trois — 1947, 1977, 1983).

a) que « *l'enjeu de la compétition politique est moins la conquête que la reconnaissance des positions de pouvoir politique. Ce sont moins les trophées qui circulent entre les joueurs que l'acceptation antidatée du droit légitime du vainqueur d'agir au nom des trophées* »¹⁰.

b) que lors de ce « joli » cas de figure qu'a constitué le scrutin présidentiel de 2000 aux Etats-Unis, la victoire de G.-W. Bush n'a pas été acquise par décision juridique de la Cour suprême, ou lors de son installation officielle, mais au moment même où son adversaire reconnaissait sa défaite et abandonnait les procédures de recompte des voix en Floride.

c) que le sentiment des profanes est très largement induit, ce d'autant plus que leur intérêt pour la compétition est faible, par ces modestes *cues* et autres *short cuts* que peuvent générer, dans une logique de condensé qu'on analysera, les simples titres des journaux ou phrases de lancement des reportages.

d) qu'au terme d'une logique classique de *two step flow* et d'exposition sélective, l'effet direct des verdicts électoraux via l'interprétation des scrutins est probablement assez faible chez les simples citoyens, et qu'ils n'affectent les manières qu'ont les profanes de voir ou de reconsidérer une élection qu'à travers les modifications des manières de percevoir et de jouer des professionnels. Modifications elles-mêmes engendrées par leur analyse pratique des résultats, mais aussi par le déchiffrement global et collectif du « mystère des urnes », et la nécessité, si l'on entend ne pas trop hypothéquer ses positions futures dans le jeu, de ne pas endosser, une fois le verdict rendu, le rôle du « mauvais joueur »¹¹.

Ces quatre questions esquissées, on peut maintenant illustrer, par quelques exemples concrets, chacune de ces pistes, cette mise en perspective générale étant susceptible de mieux éclairer les difficultés éprouvées à produire un verdict global s'agissant de cette espèce très singulière de scrutin qu'est le scrutin municipal.

Une question impossible : qui a gagné ?

A priori, la question « qui a gagné ? » n'en est pas une. Chacun est à même de (re)connaître, après proclamation des résultats, les vainqueurs et les vaincus, le principe même de l'élection étant de les départager. Dès lors, la question des effets de verdicts peut apparaître comme purement oiseuse. Voire. Quatre illustrations simples suggèrent que, dans certaines conditions, le problème est quasiment insoluble.

10. Gaxie & Lehingue, 1984 : 10. Dans une perspective à peine différente, Bailey note : « *ce qui compte réellement, ce ne sont pas les ressources dont un homme dispose réellement mais ce que les gens influents croient sur ce point. (...) Mais de temps à autre, cet échange de messages, ce dialogue de prétentions et de contre prétentions se trouvent arrêtés par un duel. Au cours de celui ci, les prétentions concernant le crédit politique sont validées publiquement ou discréditées, à la fois pour les joueurs et les spectateurs.* » (Ibid. : 126).

11. P. Champagne a finement démonté, dans le cas des grands débats télédiffusés (notamment Chirac - Fabius, en 1985) ce mécanisme pervers consistant, pour préserver pour l'avenir des chances de victoires, à concéder l'idée d'une défaite que rien objectivement, ne permet pourtant d'attester (Champagne, 1990 : 169-191).

Soit, en premier lieu l'exemple, retenu à d'autres fins par M. Offerlé (1988 : 71-72) du scrutin législatif de 1893. Dans cet article consacré à la construction des électors, l'auteur reproduit les manchettes de trois quotidiens nationaux rendant compte, deux à trois jours après le dépouillement, des résultats du premier tour. L'interprétation, comme on s'en doute, est différente d'un organe à l'autre : stabilité globale ici, poussée des républicains là, profond renouvellement de la chambre enfin. Mais ce qui frappe le plus l'observateur, à un siècle d'intervalle réside dans les écarts pas même explicités (donc sans doute considérés comme non problématiques) dans la répartition des sièges que publie chaque organe, *Le Figaro* attribuant par exemple 229 sièges aux « républicains » quand *Le Gaulois* en recense 283 et *l'Intransigeant* 315. Nulle énigme dans ces décomptes divergents qui rendent peu soluble la question du camp vainqueur. A y regarder de près, les classements que produisent ces trois organes sont différents, tant par le nombre de tendances retenues (de quatre à six) que par l'étiquetage même de ces fractions (on distingue par exemple ici un camp *socialiste* que l'on inclut là dans une classe *radicaux* et *socialistes...*). Rien d'arbitraire ou de scandaleux dans ce flou statistique et taxinomique qui reflète assez fidèlement la structure très morcelée et localement enclavée de la compétition politique, la légèreté ou la défaillance des encadrements partisans nationaux, et enfin un jeu parlementaire très fluide où l'inscription à un groupe parlementaire n'est pas encore requise. La question du vainqueur n'a ici de pertinence et ne peut recevoir de réponse qu'au niveau de chacune des 578 circonscriptions, configuration qui n'est pas sans rapport avec les actuels scrutins municipaux, à ceci près que la question du camp nationalement vainqueur, si artificielle soit-elle, se doit désormais d'être sinon tranchée, au moins posée.

Quand bien même, la circonscription épouserait-elle les contours du pays, les listes étant nationales, les enjeux indubitablement politiques et représentés comme devant intéresser chacun, quel que soit son lieu de résidence (cas par exemple du scrutin européen), la question « qui a gagné ? » peut être « objectivement » tout aussi insoluble (donc favoriser le jeu des exégètes) quand le nombre de protagonistes (ici des listes) est très important, qu'il n'y a pas d'un scrutin à l'autre stabilité de l'offre partisane, que les suffrages sont très dispersés, et qu'il n'y a pas consensus sur les bases de comparaison sollicitées ou accord sur les étalons de mesure pertinents.

On pourrait s'amuser, dans de telles conditions, à dénouer les mécanismes quasiment alchimiques qui conduisent la plupart des observateurs à proclamer, concurremment et de concert, vainqueurs de la consultation européenne de 1999 les listes Hollande, Pasqua, et à un moindre degré Bayrou ou Cohn-Bendit (Offerlé, 1999 : 25-42), quand rien dans la répartition antérieure des suffrages au scrutin européen n'autorise réellement à fonder de tels verdicts. On réaliserait alors que dans l'absolu, tous les ver-

dicts sont potentiellement dicibles, les unités de compte sélectivement retenues faisant varier la force probante du jugement d'imputation : évolution des voix, des sièges, des parts relatives ; écarts séparant les résultats obtenus des scores précédents (mais dans ce cas, lesquels ? Ceux du même scrutin antérieur — ici européennes — ou de la toute dernière consultation organisée — ici régionales de 1998 ou législatives de 1997), distance entre les ambitions affichées des protagonistes, les indications fournies par les sondages et les performances finalement réalisées, franchissement de seuils symboliques ou juridiques réputés décisifs (30 députés, 5 ou 10% des suffrages inscrits ou exprimés, 5 millions de voix), bouleversement de la hiérarchie des compétiteurs (PS dépassant le PC dans les années 80, listes dissidentes Pasqua avant les listes officielles Sarkozy-Madelin dans le cas du scrutin de 1999...).

Répété sur plusieurs scrutins successifs, un tel décryptage — assez ludique dans son principe — permettrait de mieux interroger l'émergence progressive de ce redoutable étalon de mesure que constitue la série des enquêtes préélectorales qui, de plus en plus, informe les jugements, et pré-orienté les anticipations, donc les catégories d'entendement des commentateurs et des analystes. Le progressif changement de base qui consiste à rapporter des distributions de sièges ou de voix, non plus tant à des distributions de sièges ou de voix passées mais de manière de plus en plus obsessionnelle, à des prophéties sondagières souvent fort peu auto-réalisatrices, n'est pas sans modifier les termes d'une compétition symbolique consistant pour les protagonistes à ne plus tant se battre contre leurs adversaires que contre des sondages trop flatteurs ou misérabilistes, l'enjeu d'une consultation, telle qu'elle semble être mise en récit par les médias se bornant à confirmer ou à faire mentir les prédictions des enquêtes.

Sous ce rapport, l'emprise des sondages et enquêtes d'opinion aura été l'une des caractéristiques majeures de la couverture médiatique du dernier scrutin municipal. Au terme d'une progression exponentielle dont on pourrait situer le point de départ au scrutin de 1977, jamais une campagne municipale n'aura été à ce point scandée par la parution d'enquêtes préélectorales réalisées par un nombre croissant d'instituts sur un panel élargi de villes (plus d'une soixantaine, dont certaines — Laon, Aurillac — de taille fort modeste)... à partir d'échantillons de plus en plus restreints (250 personnes interrogées dans certains arrondissements parisiens, objets à eux seuls d'une centaine d'investigations sondagières). Commentées avec gourmandise et sans excessives précautions d'utilisation¹², ces

12. Peu de publications rappellent cette règle probabiliste (certes contre intuitive) : en matière de marge d'erreur, la taille de l'échantillon importe infiniment plus que le taux de sondage. Travailler sur des communes ne comptant que quelques milliers d'électeurs (contre plusieurs dizaines de millions dans le cas d'un échantillon national) n'autorise donc pas à réduire proportionnellement d'autant les échantillons interrogés. Un échantillon de quatre cents personnes interrogées de manière aléatoire (ce qui n'est jamais le cas), et des intentions de vote déclarées n'excédant pas, dans

enquêtes, dont le rappel ou la reprise mobilisent une part croissante des commentaires, auront ainsi contribué à minimiser la question des enjeux proprement municipaux au profit d'une course aux pronostics, laquelle n'est pas sans rétroagir sur les grilles d'évaluation pratique des protagonistes. Une large partie de l'échec — présenté comme retentissant — de la gauche dans certaines grandes cités (Avignon, par exemple) tient ainsi « simplement » au non respect de promesses fondées sur des prévisions sondagières que la simple lecture des résultats électoraux antérieurs aurait suffi à suspecter.

Pour produire un verdict équitable, une élémentaire sagesse commanderait de ne s'en tenir qu'aux « fondamentaux » : à des statistiques de voix ou de sièges rapportées à d'autres statistiques de voix ou de sièges référant toutes au même type de scrutin. Mais, sur ce terrain exceptionnellement morcelé qu'est une consultation municipale, ne comparer que ce qui est comparable s'avère une entreprise malaisée, supposant des arbitrages (Quel échantillon de villes retenir ? Calculera-t-on en sièges ou en voix ? Quelle période de référence retenir ? Comment combiner ces trois étalons ?) qui sont autant de point de vue mais aussi, parfois, de parti pris.

La question du « *Qui a gagné ?* », dont on a suggéré dans les exemples précédents qu'elle n'était pas aussi simple qu'il n'y paraissait, semble totalement déplacée pour le scrutin français le plus éminent, l'élection présidentielle. Ici, pas d'ambiguïtés dues à la démultiplication des arènes (municipales ou cantonales), au mode de scrutin (cas du scrutin européen), au type de recension opéré (en sièges, en voix, ou en %), au flou des classements ou à la diversité des configurations (ici réduite au second tour, à un simple duel)... *The first pass the post* et *The winner is the first*. En clair, X est élu, il a gagné. Pas nécessairement si simple, même dans ce cas idéal, comme en témoigne, étalée sur plus d'un an et quatre contributions (Goguel, 1981 ; Jaffré, 1981 ; Goguel, 1982 ; Jaffré, 1982), la controverse François Goguel/Jérôme Jaffé consécutive à l'élection de F. Mitterrand.

Pour synthétiser un dossier lourd d'une quarantaine de pages, la signification du succès de la gauche, aux présidentielles et législatives du printemps 1981 doit être, pour F. Goguel, considérablement relativisée : « *On serait en somme tenté de considérer, en forçant à peine la réalité, que, au niveau du suffrage universel, c'est plutôt Valéry Giscard d'Estaing qui a perdu l'élection présidentielle que François Mitterrand qui l'a gagnée. (...) L'ampleur de la victoire électorale de la gauche en juin 1981 n'a pas été due à une augmentation du nombre de ses électeurs, mais à une diminution considérable de celui de la droite. (...) Il ne*

(suite note 12) le meilleur des cas, les deux tiers de cet échantillon, produit, dans le cas d'une répartition à peu près équilibrée des forces (50/50) des indications affectées d'une marge d'erreur supérieure à sept points. Le « Waterloo » des sondages, épinglé par P. Viansson-Ponté dès les municipales (notamment parisiennes) de 1977 avait, dès lors, toute chance de se reproduire en 1983, 1989 ou 2001, ce qui ne manqua pas d'arriver.

s'est, en somme, produit aucun "élan" en faveur de la gauche, mais les suffrages de la droite se sont effondrés ». Attendu radicalement différent pour J. Jaffré, pour qui, à une France sociologiquement de gauche, correspond désormais un vote à gauche : « *Contrairement à l'idée souvent émise, la victoire de M. Mitterrand ne résulte pas d'un vote négatif à l'égard du Président sortant mais d'un vote d'adhésion au changement et aux réformes. Le changement du 10 mai ne se réduit donc pas à une simple alchimie électorale liée à des mécanismes de reports de voix. Il correspond à des reclassements en profondeur de l'électorat français, tant sociologiques que géographiques* ».

Au juste, quel peut bien être l'enjeu d'une telle polémique, argumentée par force tableaux, cartes, coefficients de corrélation, analyses secondaires d'enquêtes pré- ou post-électorales ? Apparemment, pour F. Goguel, ancien conseiller électoral du général de Gaulle, cette simple conclusion : « *Aux élections du printemps 81, le peuple français a sans doute conféré aux partis de gauche la faculté de transformer profondément les structures de la société et de l'économie française. Mais il ne leur en a pas vraiment donné le mandat* ». Pour J. Jaffré, alors consultant occasionnel du Parti Socialiste, cette rectification : « *A mon sens, M. Mitterrand n'est pas devenu le quatrième Président de la République par erreur et la droite n'a pas perdu par omission les septièmes élections législatives en France depuis 1958.* »

On saisit par cet échange de réplique les enjeux de l'énonciation des verdicts et l'on devine les usages que les partisans de chacun des deux camps peuvent faire de ces analyses médiocrement distancées et distinctes des termes de l'échange politique ordinaire¹³. Et l'on pourra retrouver sans aucune difficulté l'équivalent fonctionnel de cette joute lors des toutes dernières élections municipales, à travers la publication dans le quotidien *Le Monde* de deux analyses post électorales, l'une réalisée par le même J. Jaffré (qui plaide pour un retournement électoral, ce scrutin municipal sonnait la mise en minorité de la gauche plurielle), l'autre énoncée par G. Le Gall, conseiller du premier Ministre (pour qui, aucune vague bleue ne peut être sérieusement détectée, la gauche n'ayant, en aucun cas, été sanctionnée par la logique des élections intermédiaires)¹⁴.

Municipales 2001 : qui a gagné ? ¹⁵

Si l'on s'en tient aux trois plus grandes villes françaises (le fameux trio P.L.M.), la victoire de la gauche n'est, en 2001, apparemment pas contestable, et les élections de MM. Delanoë et Collomb dans des maires souvent décrites comme « *fief inexpugnable de la Chiraquie* » et

13. L'argumentation goguélienne pourra ainsi être reprise lors du débat fleuve sur les nationalisations par les parlementaires de l'opposition.

14. G. Le Gall reprendra, dans la *Revue Politique et Parlementaire*, sa démonstration joliment condensée dans un titre très (dé)constructionniste : « *l'étrange consultation électorale de 2001 ou l'invention d'une défaite* ».

15. On reprend ici certains éléments d'une étude réalisée au lendemain du scrutin de 2001 (Lehingue, 2001b).

« Capitale historique du Centrisme » en France ont largement valeur de symbole. Mais — reprise du débat engagé dès 1981 avec l'élection de F. Mitterrand — ces victoires apparentes ne sont-elles pas d'abord des défaites de leurs adversaires, le sous-produit de leurs luttes fratricides, ce que pourrait attester le fait (changement d'étalon) qu'à Paris tout comme à Lyon, les listes de droite, si on consent à en additionner les scores, demeurent — même de justesse — majoritaires en voix ? Mais (objection à l'objection et charme de l'exégèse électorale) est-il pertinent d'additionner des voix quand la question de la fusion des listes, sur lesquelles elles se sont portées, a précisément été l'un des enjeux alimentant le jeu des petites phrases et l'une des causes possibles du résultat final ?

Du reste, le comportement électoral de ces métropoles suffit-il à résumer le sens d'une consultation ? Sans doute pas, d'où l'élargissement du champ d'observation. Mais, nouvelle objection, quel seuil choisir ? Il n'est pas certain qu'un élargissement du champ d'étude permette de trancher. Si le taux de couverture des résultats s'en trouve amélioré, les statistiques moyennes ainsi produites contribuent, par les dispersions qu'elles tendent à gommer, à déréaliser en les délocalisant, le sens de compétitions qui demeurent, dans leur principe, territorialement ancrées¹⁶.

Plus encore, à mesure que les échantillons s'enrichissent, les relations sont moins linéaires. Pratiquement équilibré dans les communes de plus de 100 000 habitants, le bilan pour les 244 villes de plus de 30 000 habitants fait apparaître une perte nette pour la gauche de 23 mairies (10% de l'ensemble) ; le gain net pour l'opposition monte à 42 pour les 583 cités de plus de 15 000 habitants (mais en pourcentage, descend à 7%) ; dans les communes de 3 500 à 9 000 habitants, le solde est positif mais pour la gauche cette fois (+33). Pour l'ensemble des communes pour lesquelles un décompte partisan est sur le papier possible — bien que très inégalement ajusté aux conditions pratiques de la compétition — ces laborieux calculs ne feraient apparaître qu'une perte nette pour la gauche... de 14 villes pour un total de 2650 (soit 0,53% si l'on veut être formellement précis).

Chiffre que l'on pourra immédiatement contester en ce qu'il repose sur une mise en équivalence fallacieuse de petits bourgs et de grandes métropoles (le corps électoral parisien, même expurgé de ses faux-vrais électeurs, pèse à lui seul plus de 300 bourgades de 4 000 habitants) et qu'il faudrait donc pondérer par la taille des communes recensées¹⁷.

16. Pour d'autres exemples et une analyse générale de cette tension, Desrosières, 1994.

17. Nouvelle unité de compte : G. Le Gall, expert électoral du Parti Socialiste, a ainsi pu calculer que pour les villes de plus de 30 000 habitants (soit à peu près 18 millions de résidents), la gauche gérait après les élections 50,5% de la population contre 45% avant renouvellement...

Pondération que l'on pourra également... pondérer par la prise en compte des suffrages effectivement exprimés dans les villes de plus de 3 500 habitants, avec, de nouveau, nécessaires arbitrages sur les seuils de population choisis, et – difficultés supplémentaires – définitions des périmètres de délimitation entre gauche (unie ? plurielle ? avec intégration ou pas des dissidences ? ou des très nombreuses listes citoyennes et/ou d'extrême gauche ?) et droite (parlementaire ? divers droite ? *quid* des listes F.N. et M.N.R. ?). Globalement favorables à l'opposition, de telles statistiques font cependant apparaître une progression de la gauche gouvernementale, particulièrement sensible dans les plus grandes métropoles (+4 points pour les villes de plus de 100 000 habitants), tendance que l'on pourra encore relativiser par l'intégration du scrutin concurrent, l'élection cantonale organisée le même jour dans la moitié des cantons renouvelables...

Si pourtant, on revient un instant sur le « duel » Goguel/Jaffré, on peut aussi émettre l'hypothèse qu'au delà des sympathies politiques des deux auteurs, c'est aussi – et pour les deux interprètes, sans doute surtout – deux manières de faire preuve et d'objectiver (la carte contre le sondage, le travail sur résultats bruts désagrégés sur échelle géographique vs l'analyse des motivations individuelles croisées avec les attributs socio-politiques standards des enquêtes d'opinion) qui opposent, dans un micro espace des études électorales, politiquement encore peu désencastré, l'héritier présomptif d'A. Siegfried au jeune directeur des études politiques à la SOFRES¹⁸. Ce qui renvoie à une autre dimension de la production des verdicts : l'outillage argumentatif, l'ensemble des indices et instruments versés à titre de pièces à convictions.

LES ATTENDUS DES VERDICTS : PETITE CHRONIQUE DE BRICOLAGES INTERPRÉTATIFS (1959-2001)

« En somme, l'électeur français n'aura vu dans la bataille des municipales guère plus que ce que le Fabrice de Stendhal avait vu dans la bataille de Waterloo : une suite d'épisodes sans queue ni tête », R. Escarpit, *Le Monde*, 17 mars 1971.

« Mauvais dimanche pour les clichés électoraux, ils ont tous été battus », S. July, *Libération*, 13 mars 1989.

« Le grand vainqueur des municipales, le seul vrai vainqueur sans doute, c'est le maire ». J. Julliard, *Nouvel Observateur*, 16 mars 1989.

18. Aux étapes 3 et 4 de cette joute, quand il s'agit d'objecter aux objections, les deux protagonistes déjà liés par la même problématique, camperont avec malice sur le territoire de l'autre, brandissant qui des sondages, qui des cartes, semblant ainsi dénier le caractère générationnel de l'usage de ces instruments.

L'interprétation des scrutins s'enrichit et se complexifie historiquement par progressive importation, dans le commentaire électoral, d'outils statistiques plus ou moins rudimentaires. Pour les scrutins nationaux, on peut ainsi sommairement citer la simple addition d'abord des sièges, puis (révolution symbolique en partie imposée par les premiers mouvements socialistes, et avant eux, par les partisans de la représentation proportionnelle dits erpeistes) des voix, la cartographie de ces deux unités de compte, puis (avec Siegfried) ces ancêtres approximatifs des calculs de corrélation que sont les comparaisons de cartes. Viendront ensuite les pourcentages, outil indispensable de comparaison de situations hétérogènes, l'enquête d'opinion, et plus récemment (mais ces outils dépassent le champ de cette étude), les échelles d'attitude, les régressions logistiques, ou les analyses factorielles.

On peut décrire la couverture des scrutins dits « locaux » comme l'importation tardive, avec des délais plus ou moins importants mais sans cesse raccourcis, de ces techniques d'abord réservées aux scrutins nationaux. Ainsi les décomptes de voix, pratiqués usuellement pour les scrutins législatifs par le ministère de l'Intérieur dès la fin des années 1910, n'apparaissent pour le scrutin cantonal et pour les municipales qu'à la Libération.

L'instrumentation politique des scrutins locaux

La prétention à émettre un jugement global et national sur les résultats de transactions extraordinairement dispersés (4 000 cantons, plus de 36 000 arènes communales) n'est apparue que très récemment (fin de la décennie 70). A l'époque, on peut interpréter cette tentative comme le sous-produit de plusieurs facteurs :

- l'intégration politique croissante de marchés électoraux périphériques avec un quadrillage de plus en plus serré des scrutins par les entreprises politiques nationales (investiture, négociations nationales des têtes de listes ou de plates-formes, discipline de vote des élus dans les assemblées locales...) (Gaxie, 1992) ;

- la bipolarisation des forces qui, simplifiant le jeu, autorise les regroupements statistiques et crée l'illusion d'une duplication parfaite des clivages centraux sur l'ensemble des arènes ;

- enfin pour les acteurs partie prenante au processus d'interprétation, la progressive dotation en instruments et étalons permettant une dé-territorialisation des analyses et l'imposition d'une signification principalement politique aux transactions électorales locales.

On peut avancer que, dès le milieu des années 80 (les cantonales de 1982 ou les municipales de 1983 constituant sans doute un bon repère), l'équivalence, la comparabilité et l'interchangeabilité des scrutins, des enjeux et des enseignements pouvant en être dressés, sont, sinon acquises, au moins présumées comme pouvant l'être,

ce qu'objectivise assez bien la publication désormais classique — *i.e.* naturalisée — de « relevés de températures électorales » par simple jonction, pour une même formation, de points reliant indifféremment les différentes espèces de consultation (législatives, cantonales, régionales, présidentielles par exemple).

Les décennies 70-80 auront par ailleurs été le théâtre d'un amenuisement progressif des délais séparant l'apparition de « premières » technologiques d'abord réservées aux consultations présidentielles et législatives (sondages d'intentions de vote, opérations estimations, sondages post-électorales sur les motivations, prévisions en voix, puis en sièges, confection de grilles d'interprétation ou de lecture des résultats) à leur généralisation aux scrutins locaux, l'évanescence de cet écart pouvant aller jusqu'à son inversion¹⁹.

*L'instrumentation politique des scrutins locaux :
repères chronologiques sur 20 ans (1964-1985)*

1964(cantonales)

- Aucune soirée électorale, aucun sondage, aucun débat.
- Ministère de l'Intérieur : « abstention dramatique », « remarquable stabilité ».
- contestations par les formations modérées (CNI, radicaux) des décomptes en sièges du ministère.
- *Le Figaro* : « Il serait excessif de projeter le vote d'hier sur le plan de la France toute entière ».

1965 (municipales)

- Premiers débats sur *Europe 1* entre candidats de 15 grandes villes (Lyon, Rennes, Lille, Bordeaux...)
- Émission spéciale d'*Europe 1* dès 19h30 (résultats, plages musicales, correspondant spécial au ministère de l'Intérieur, multiplex avec 11 villes)
- 1^{ère} chaîne de télévision : décrochage spécial de 22h15 à 22h30 puis de 23h15 à 23h30.

1970 (cantonales)

- Émission spéciale d'*Europe 1* à partir de 17h .
- Décrochage de la 2^{ème} chaîne de télévision à 21h10 et de la 1^{ère} chaîne à 22h15. A 23h25, table-ronde avec des journalistes.

1971 (municipales)

- 1^{er} tour : émission spéciale d'*Europe 1*, « Le grand débat ».
- 2^{ème} chaîne de télévision : décrochage de 20h30 à 20h45, soirée électorale à partir de 22h30.

19. Que cette innovation technique fondamentale que sont les Sondages Sortie des Urnes (SSU) ait été pour la première fois introduite à l'occasion d'un scrutin local (municipales de 1983) en dit long sur la conviction, désormais bien ancrée et que redouble et conforte le type de questions posées, d'une possible inférence entre vote municipal, d'une part, expression de choix politiques nationaux, d'autre part.

1973 (cantonales)

- Émissions spéciales dès 20h sur les périphériques (*RTL, Europe 1, France Inter*).

- *RTL* : « estimation d'ensemble » (sans sondage) dès la clôture du scrutin.

- Émissions télévisées (1^{ère} et 2^{ème} chaînes) à partir de 22h15.

1976 (cantonales)

- Débat télédiffusé J.-P. Fourcade - F. Mitterrand, cinq jours avant le premier tour.

- *TF 1, A 2* : soirée spéciale élections à partir de 21h50.

- *Europe 1* : Opérations estimations dans 30 cantons représentatifs choisis dans six départements.

- Extrapolation du nombre prévisible de députés en 1978 à partir d'un sondage effectué lors du premier tour des cantonales (*Le Nouvel Observateur*).

1977 (municipales)

- Multiplication de sondages d'opinion préélectorales, spécialement à Paris (duel d'Ornano-Chirac) : *IFOP-Quotidien de Paris/CSA-Paris Match/Gallup-Matin de Paris* (réglementation des sondages en réaction contre « le Waterloo des sondages »).

- Opération *Le Point-IFOP* : sondages d'intentions de votes pour les législatives par département et reportages dans 17 villes-tests + sondage préélectoral (*Le Point, Sud Radio, IFOP*) sur les municipales à Toulouse (« le sondage qui brouille les cartes »).

- Première opération télédiffusée *A 2 - Europe 1 - SOFRES* (arrondissements de Paris) ; *RTL-TF 1*.

1982 (cantonales)

- A 20h, première estimation nationale de résultats cantonaux : *A 2, France-Inter, CII Honeywell Bull* (160 cantons) ; vives polémiques avec le ministère de l'Intérieur sur l'imputation des « divers gauche ».

- Publication par *Le Monde* d'une liste de départements tests.

- Premiers sondages post-électorales sur les enseignements à tirer du scrutin (*IFRES-Journal du Dimanche* : « 67% des Français souhaitent le maintien de P. Mauroy à Matignon »).

1983 (municipales)

- Publication de sondages préélectorales 6 mois avant la date officielle du scrutin (sur les souhaits d'un vote sanction : voir *IFRES-L'Économie*).

- Passation par la direction du P.S. de sondages préélectorales dans plusieurs dizaines de villes pour arbitrer les primaires à gauche.

- Démultiplication des sondages préélectorales dans les villes-tests (opération *IPSOS-Le Point-Europe 1* : 20 villes-tests et vives réserves de la commission des sondages ; *RMC-L'Express-Gallup*) accompagnée de débats contradictoires avec les candidats.

- Vague de sondages sur échantillon national *Le Figaro-SOFRES* (Vote majorité/opposition : préoccupations locales/nationales ; vote sanction) : « Un vote sanction souhaité par 49% des Français ».

- Publication par les 3 « news magazines » de « clefs de lecture » pour comprendre le premier tour.

- 3 soirées électorales « complètes » : TF 1-CII HB/IFOP-RTL/A 2-SOFRES-Europe 1. Utilisation par A 2 d'images de synthèse (Marianne tournant la tête à gauche ou à droite selon les villes).

- Sondage post-électoral *SOFRES-Nouvel Observateur* (analyse par J. Julliard).

- Premier sondage sortie des urnes (*SSU-IFOP*, villes de + de 30 000 habitants).

1985 (cantonales)

- Simulation *IFOP-RTL-Le Point* (nombres de sièges en cas de scrutin législatif, quatre scénarii). *Bull-BVA-A 2* : intentions de votes aux législatives par *SSU*.

- Publication par *Le Monde* de ses propres statistiques en voix .

Pour ne retenir que ce dernier exemple, la simple informatisation des résultats qu'opère *Le Monde* à partir de 1985 pour les cantonales, puis en 1989 pour les municipales dans les plus grandes communes, donc la possibilité d'engranger et d'agrèger très rapidement les micro-résultats de milliers d'unités jusqu'alors dispersées, n'est pas sans effets sur les commentaires prétendant le plus à l'impartialité.

Soient par exemple, à douze ans d'intervalle, les analyses d'un même journaliste qui, dans le même quotidien, décrypte les performances d'une même formation à l'occasion d'un même type de consultation (ici le scrutin cantonal).

Analyse des performances électorales des socialistes au premier tour des cantonales :

R. Barillon, *Le Monde* (10 mars 1970 ; 16 mars 1980)

- 1970 : « *Le PS se comporte bien dans le Puy-de-Dôme, à Laon, à Mulhouse dont le maire Émile Muller, ancien député, aurait été réélu d'emblée s'il avait recueilli un nombre de voix égal au quart des inscrits, et il pourrait enlever dans la Gironde, le canton de Podensac. Il est, en revanche, en perte de vitesse dans la Haute-Vienne où il avait déjà perdu en 1964 trois sièges au profit du PC* ».

- 1976 : « *Au delà des inévitables querelles de chiffres, traditionnelles lorsqu'il s'agit de cantonales, l'essentiel est évidemment que dix mois après ses victoires de mai et juin 1981, la gauche n'est plus en position dominante (...) Par rapport à 1976, les socialistes et les radicaux de gauche progressent en effet de 29,02% à 31,63% tandis que les communistes reculent de près de 7 points : 15,87 % au lieu de 22,80% (...) Alors que le PS dépasse la barre des 40% des suffrages exprimés dans 5 départements, le PCF ne dépasse celle des 30% qu'en Seine-Saint-Denis* ».

Comme il est aisé de le constater, en 1970, le commentaire s'appuie pour l'essentiel sur une logique quasi-monographique du cas d'espèce, sans désir manifeste (et possibilité pratique...) d'embrasser la totalité des situations (cinq départements, six cantons mis en exergue), bref de généraliser. Les enseignements sont prudents et balancés (ici bon comportement, là perte de vitesse) et la rhétorique de l'exemplification (score du maire de Mulhouse nommément cité, taux de participation enregistré dans son canton) semble « naturellement » ajustée aux dimensions d'un scrutin qui combine et enchevêtre plus de mille huit situations jugées particulières.

En 1982, la généralisation est désormais posée comme requise, « *au delà des inévitables querelles de chiffres, traditionnelles lorsqu'il s'agit de cantonales* », rappel obligé qui n'empêche pas la reproduction de pourcentages d'une stupéfiante précision (31,63%...) et autorise la levée de tout doute (« *l'essentiel est évidemment que...* »). Ce solide socle statistique installé, le commentaire n'embrasse plus qu'un horizon national (totalisations en pourcentages des exprimés métropolitains), ne met plus en scène que des entreprises politiques centrales (rapport PC/PS), ne rapporte plus qu'à des étalons nationaux (scrutins présidentiels et législatifs de 1981). La spécificité du scrutin n'apparaît plus qu'au travers d'une évocation quantitative des départements-fiefs (non nommément désignés à l'exception de la Seine-Saint-Denis). Les unités singulières (candidats ou cantons, candidat x présent dans le canton y) ont complètement déserté l'analyse au profit d'une vision agrégative du scrutin.

Dans ces conditions, le consensus massif qui informait jadis les catégories de perception des votes « locaux »²⁰ se trouve inversé, le refus de rendre un verdict politique clair valant désormais quasi-déni de justice ou aveu d'incompétence professionnelle.

« *Chacun estime avoir gagné ou tout au moins n'avoir pas vraiment perdu : c'est chaque fois la même chose. Les défaites, en politique, sont comme les accidents de la route : cela n'arrive qu'aux autres. Laissons donc les hommes politiques vider leurs querelles. On serait facilement tenté de dire : au fond peu importe (...) Faute de pouvoir trancher, faute même de pouvoir être interprétées, ces élections laissent donc la page blanche* », (« Les deux lectures », *Le Monde*, 22 mars 1977). Ce commentaire passablement désabusé d'un Pierre Viansson-Ponté, s'il rentre parfaitement dans la norme interprétative des années 50 et 60, se retrouve en 1977, en décalage complet avec les horizons d'attente de ses collègues, à commencer par ceux de son propre quotidien, *Le Monde*, qui titrait encore deux jours auparavant :

20. « *Nul ne s'aventurera à soutenir que les élections municipales préfigurent les élections présidentielles ou même les législatives* », écrivait, en accord avec ses pairs et avec les spécialistes, J. Fauvet au lendemain des municipales de 1965 (*Le Monde*, 14 mars 1965).

« *Le premier tour des élections législatives s'est joué aux municipales* ». Encore cette présentation ressort-elle comme plutôt aseptisée quand on la compare à certains commentaires — politiquement moins désintéressés — telle cette analyse de J.-F. Revel en mars 1977, exemplaire du degré d'abstraction (d'irréalisme ?) qu'engendrent certains procédés de généralisations (en l'espèce universalisation de considérations micro-partisanes dont on peut douter qu'elles aient pu être au principe d'une mobilisation effective dans l'une quelconque des 36 000 arènes « concernées ») :

« *Sur le plan national, Jacques Chirac, loin de renverser ou de stabiliser le courant favorable à la gauche, but qu'il s'était fixé dès l'automne dernier, a, au contraire, amplifié dans le pays la victoire des partisans du programme commun. Les électeurs du centre gauche, rebutés par le raidissement droitier du RPR, se sont abstenus ou ont voté socialiste. Également les gaullistes de gauche, les jobertistes et les écologistes* »²¹.

Au travers des totalisations et calculs en pourcentages, des opérations estimations, des enquêtes relatives aux intentions de vote, des palmarès de municipalités ou des grilles de lecture des résultats, c'est pourtant une même logique fondamentale d'uniformisation et de mise en équivalence systématique qui, partout est à l'œuvre et travaille, à l'insu même de ses concepteurs et usagers d'un moment. Schématiquement — *i.e.* en isolant des phénomènes qui ne jouent, en fait, que croisés et inextricablement mêlés — on peut distinguer deux étapes logiques qui correspondent à deux présupposés progressivement indiscutés.

• Tout classement, toute administration d'un même questionnaire aux électeurs de cités différentes, toute grille d'interprétation par sélection d'unités érigées en tests présupposent acquise la comparabilité des espaces géographiques et sociaux ainsi mis en relation, avant que d'être hiérarchisés. Avancer, comme le fait par exemple *L'Express* que « le basculement à droite » des municipalités de Nîmes, Amiens, Grenoble ou Marseille, en 1983, signerait indiscutablement une « débâcle de la gauche » présuppose que dans ces cités tests, les électeurs identifient également leur maire comme lié à la majorité présidentielle du moment, mieux se le représentent comme principalement doté de cet attribut²², et ne réagissent électoralement qu'en considération exclusive de ce positionnement partisan, ce que précisément les enquêtes d'opinion — non commentées, celles-là — tendent à infirmer²³. De la même façon, la construction, apparem-

21. La même posture en surplomb, homologue d'une position arbitrale dans le champ journalistique et redoublée par l'impérieuse nécessité (« noblesse oblige ») de s'y conforter se retrouve, la même semaine — quoique pour y défendre une thèse inverse — dans l'éditorial de J. Daniel, dans *Le Nouvel Observateur* : « 20 ans, ça suffit ».

22. Pour une révocation en doute, empiriquement fondée, Gaxie, 1993.

23. Au delà de prédictions électorales largement démenties quelques semaines plus tard, l'un des rares enseignements de l'opération pionnière *Gallup-Express-RMC*

ment anodine puisque formellement ludique, de « sismographes électoraux » ne serait pas possible sans ce coup de force pratique qu'est la nécessaire indifférence de l'expert aux différences, tour de passe-passe qu'on ne repérera jamais autant que dans la généralisation des résultats de deux à trois cents villes aux 36 000 unités électorales concernées.

• Une fois gommées ces rudes aspérités que représentaient la diversité des rapports au vote, le particularisme des unités géographiques de vote et des types de scrutin concernés, il est loisible de glisser à un second registre, prolongement « naturel » des rétrécissements successifs de perspectives. Au début des années 60, il eut été, sinon impensable, au moins difficilement dicible d'affirmer qu'à travers la désignation ponctuelle et atomisée de 1 500 conseillers généraux ou de 500 000 conseillers municipaux, l'« *Électeur français* » — ou mieux encore « le corps électoral » — érigé en être de chair et de sang et doté d'une volonté et d'une intelligence doublement singulières (à la fois unique et étonnante), avait voulu, souhaité, désiré, d'un seul bloc et en un seul mouvement, exprimer telle ou telle intention. La mise en équivalence généralisée des sites, des enjeux et des électeurs autorise désormais l'énonciation paisible — voire distinguée — de tels discours, logiquement absurdes pour peu qu'on les décontextualise ou qu'on les prenne — comme on dit — « au pied de la lettre ».

*L'anthropomorphisme comme avatar des postures d'agrégation
(les commentaires d'après scrutins)*

- « Étonnante collectivité nationale qui érige de tels contre-pouvoirs dix mois après avoir confié tous les pouvoirs, ou presque, à un seul parti. Il n'y a pas seulement du désenchantement et du refus politique dans une telle attitude. Il y a l'exigence manifeste d'un équilibre. Il y a l'intuition qu'on ne saurait laisser trop de puissance à un seul camp, quel qu'il soit ». N.-J. Bergeroux, *L'Express*, 26 mars 1982 (Cantonales, « défaite » de la gauche).

- « Inconséquent l'électeur français qui sanctionne la gauche le 6 mars et manifeste le 13 son peu de confiance dans la droite ? Pas vraiment. Il a sim-

(suite note 23) en 1977, résidait dans l'impressionnante variation des pourcentages d'électeurs sondés (20 à 60%) tendant, d'un site à l'autre, à concéder que leur vote serait l'expression d'une défiance ou d'une confiance vis-à-vis du gouvernement en place. En 1989, dans la compétition pourtant présentée par les médias comme hautement politisée, et qui opposait à Amiens le maire communiste sortant R. Lamps à G. de Robien, à peine 29% de notre échantillon (n= 1304), engageaient, en réponse à la question ouverte (ce qui change beaucoup de choses), « au moment de voter, qu'est-ce qui compte le plus pour vous, qu'est-ce qui a décidé de votre vote ? », des arguments pouvant être codés comme référant à des « considérations politiques » (étiquettes partisans ou orientations idéologiques des listes, soutien ou opposition au gouvernement en place ...), ce pourcentage variant sans surprise du simple à près du triple (17% à 40%) en fonction du niveau de diplôme, de la profession ou de l'intérêt déclaré pour la politique (Gaxie, *op. cit.* : 163).

plement voulu donner à l'une et à l'autre une leçon de modestie ». G. Mamy, *Le Nouvel Observateur*, 18 mars 1983 (Municipales, « défaite » de la gauche au premier tour, « insuccès » de la droite au second).

- « *Les électeurs français, qui sont les plus malins du monde, ont parfaitement tiré parti des ressources variées du scrutin à deux tours. Au premier tour, ils ont averti. Au second, ils ont réélu* ». J. Julliard, *Le Nouvel Observateur*, 28 mars 1983 (Municipales, même contexte).

- « *A tout seigneur, tout honneur ; le premier des gagnants, c'est de toute évidence, l'électorat. Il a réussi son "coup" au millimètre près* ». S. July, *Libération*, 17 mars 1986 (régionales et législatives, « défaite relative » du PS, « courte victoire » de l'UDF-RPR).

- « *L'expérience montre que les Français sont statistiquement intelligents ; aujourd'hui ils veulent un changement de politique qui ne soit pas l'écrasement de la majorité précédente* ». M. Ullman, *L'Express*, 19 mars 1986 (régionales et législatives).

Outre l'étrange similitude des analyses (rien dans cette consécration de l'Électorat — « *étonnant, intelligent, conséquent, malin, habile joueur* » — ne différencie plus vraiment les quatre types de scrutin décryptés), on relèvera que par un paradoxe qui n'est qu'apparent, les rétrécissements successifs de perspective par indifférenciation et réduction progressive au singulier, loin de réduire ou de borner les analyses aboutissent à une matrice brillamment universaliste autorisant la production des exégèses les plus infalsifiables, ou encore (ce fut le cas pour les municipales de 2001) d'analyses tendant, dans une logique de scoop, à ne valoriser que le « jamais vu » dans une recherche à toutes forces de *news*, dans une quête éperdue des nouvelles les plus nouvelles, le plus souvent fausses au demeurant .

Scrutins locaux et professionnels de la représentation

En neutralisant ici le rôle des politologues, déjà évoqué avec la controverse Jaffré/Goguel, et la tentative d'imposer l'enquête d'opinion comme nouveau maître-étalon, la production collective de verdicts électoraux peut être sommairement résumée par la description des intérêts expressifs de ces associés-rivaux que sont les professionnels de la politique et les agents du champ journalistique.

Les formatages successifs par les compétiteurs

S'agissant des premiers, on distinguera, en gardant à l'esprit le caractère nécessairement schématique de toute typologie, deux registres successifs d'intelligibilité des scrutins locaux qui, tour à tour, semblent tendanciellement prévaloir sur la période étudiée : une définition particulariste, puis l'érection des scrutins en tests nationaux, prise de position exégétique très largement déductible des positions (sortants / prétendants) occupées dans l'espace politique.

En affichant, au soir des résultats, une satisfaction quasiment unanime, les responsables politiques nationaux semblaient implicitement s'accorder dans un premier temps sur une définition particulariste des scrutins locaux grâce à laquelle il était possible à chacun de tirer de tels ou tels résultats singuliers quelques motifs généraux de satisfaction. L'image, assez saugrenue, d'un jeu à somme de gains étonnamment positive que concouraient à promouvoir les commentaires enchantés des protagonistes se nourrissait d'une vision atomisée (et donc autonome) des échanges électoraux locaux, non réductible à une interprétation centrale, unifiance, univoque... *i.e.* nationale. Si les dirigeants des formations politiques à contours flous et à structuration incertaine se plaisent à contester les totalisations en sièges du ministère de l'Intérieur²⁴, l'heure n'est pas à une représentation agrégée des votes qui présupposerait l'équivalence des situations donc leur possible totalisation. C'est davantage, dans une vision particulariste des scrutins locaux, la performance de tel candidat ou les tendances de telle localité ou région qui retiennent ou nourrissent les commentaires. L'impressionnante diversité des cas « exemplaires » (particulièrement nombreux pour les municipales) qu'il est loisible à chacun de brandir à l'appui de sa thèse produit par neutralisation réciproque, une impression de stabilité globale que confortent les communiqués de la Place Beauvau²⁵ ainsi que, sur un mode passablement essentialiste, les rappels des traits « naturels » spécifiant les scrutins locaux (primes aux sortants, primauté des personnes, bonus accordé à la gestion avisée des administrateurs...). A ce stade, rares et relativement dissidentes sont les qualifications proprement « politiques » lesquelles, paradoxalement, solidifient plutôt une vision dichotomisée des scrutins « nationaux » et « locaux » et, partant, l'idée d'une parfaite autonomie des seconds²⁶.

Sans qu'il soit évidemment possible d'en dater précisément l'apparition, un second registre d'interprétation émerge concurrentement qui, tout en préservant la dimension et les propriétés suppo-

24. Ainsi, aux mêmes élections cantonales de 1961, les radicaux se prévalent-ils de 315 élus (contre 154 officiellement comptabilisés), les indépendants du CNI s'en adjugeant 394 (153 dans la statistique du Ministère), soit un total revendiqué de 709 élus (pour 1 035 sièges pourvus !).

25. Voir au soir ou au lendemain des dépouillements, les synthèses étonnamment récurrentes des différents ministres de l'Intérieur : « *Ce qui caractérise ce scrutin, c'est la très grande stabilité du corps électoral dans son ensemble. Nous avons la confirmation que ces élections municipales sont, avant tout, des élections d'administrateurs* » (J. Berthouin, 17 mars 1959). « *L'impression de stabilité qui s'était dégagée, lors du premier tour, s'est confirmée au second* » (Roger Frey, 17 mars 1965). « *Les changements intervenus s'équilibrent à peu près* » (R. Marcellin, 21 mars 1971). « *A l'exception de quelques cas, il se dégage de ce scrutin une certaine stabilité. Les électeurs ont, en effet, largement renouvelé leur confiance aux élus sortants* » (M. Poniatowski, 14 mars 1977).

26. Voir sur la période 1959-1971, la mise en exergue par leurs adversaires du faible enracinement local des gaullistes qui, contrastant avec les succès législatifs et présidentiels de cette formation, ne peut qu'entretenir l'idée d'une césure parfaite entre les deux « espèces » de scrutin.

sées attachées au « scrutin local », incline cependant à voir en celui-ci un « témoin », un « révélateur », un « test », un « sondage grandeur nature », bref un faisceau d'indices permettant d'apprécier l'évolution de l'opinion (depuis les dernières élections législatives ou présidentielles) et l'évolution des rapports entre les partis.

Peu à peu, le consensus tacite qui, Parti Communiste excepté, structurait le modèle précédent (neutralisation des interprétations politiques par égale satisfaction des locuteurs attachés à une logique des cas d'espèce) cède le pas à une concurrence de plus en plus nette et vive mettant aux prises — partition que l'on peut solliciter pour analyser, ville par ville, les stratégies de campagne des candidats (Gaxie & Lehingue, 1983 : 122-170) — les partisans de la majorité parlementaire en place (euphémisation de la portée politique d'un scrutin simplement destiné à désigner des administrateurs efficaces) à leurs adversaires — prétendants à l'alternance nationale (disposition à délocaliser partiellement les enjeux d'un scrutin qui est — peut-être..., aussi..., d'abord..., avant tout..., quasi exclusivement... — une « épreuve » nationale potentiellement « probante »).

A partir de 1976, on chercherait, en vain, un critère proprement partisan ordonnant les opérations tendant à assigner un sens univoque au vote local des électeurs. Si chacun se prête au jeu de l'exégèse (voici ce qu'il convient de penser des suffrages exprimés), aucun responsable sur la période n'use des mêmes catégories d'entendement, la versatilité apparente des prises de positions étant, principe classique, directement rapportable aux variations des positions occupées.

Le formatage d'un scrutin : positions et prises de positions²⁷

Locuteur	Politisation du scrutin local et enseignements nationaux	Euphémisation des dimensions nationales et relocalisation du scrutin
V. Giscard d'Estaing	17 mars 1983 (député de l'opposition) : municipales : « <i>Chacun de nous sait aujourd'hui trois choses : la majorité du printemps 1981 est désormais minoritaire ; il n'y a pas d'élan socialiste en France ; les socialistes étant en minorité n'ont pas mandat de changer la société française. C'est l'événement le plus important depuis mai 1981</i> ».	26 mars 1976 (Pt de la République) : cantonales : « <i>Je ne me suis pas adressé à vous parce que je ne voulais pas paraître intervenir dans des élections cantonales qui sont des élections locales. Les résultats de ces élections n'ont pas été favorables à la majorité (...) Mais ces résultats n'ont pas exprimé un choix de société</i> ».
G. Marchais	21 mars 1977 (opposition) : municipales : « <i>La signification de ce scrutin est claire. Les Françaises et les Français en nombre croissant condamnent la politique économique et sociale du pouvoir. Ils ont approuvé l'accord signé au mois de juin 1976</i> ».	15 mars 1982 (majorité) : cantonales : « <i>En menant une campagne outrancière dépassant de loin l'enjeu du scrutin, le RPR et l'UDF ont prétendu transformer cette consultation de la politique mise en oeuvre dans notre pays depuis 1981</i> ».
J. Lecanuet	22 mars 1982 (Pt de l'UDF, opp.) : cantonales : « <i>Nous avons eu une campagne politique et les Français ont voté politique</i> ».	21 mars 1976 (ministre d'Etat) : cantonales : « <i>Je constate, comme chacun, qu'il y a une certaine progression de l'opposition socialo-communiste, mais je n'en tire pour ma part, aucune conclusion pour l'avenir</i> ».
J. Chirac	17 mars 1982 (Pt du RPR, opp.) : « <i>C'est un échec cuisant pour les forces qui exercent actuellement le pouvoir. L'opposition est vraisemblablement majoritaire dans le pays et doit avoir son mot à dire</i> ».	19 février 1976 (Premier Ministre) : « <i>Leur caractère (élections cantonales) restera local, n'en déplaît à l'opposition</i> ».
MRG	25 mars 1979 (M. Crépeau, opp.) : « <i>Cette élection est une défaite, une condamnation formelle de la politique Barre-Giscard. En un mot, le Président de la République a réussi à faire élire son fils mais il a perdu les élections</i> ».	17 mars 1982 (R.-G. Schwartzberg), maj.) : « <i>au demeurant, ces élections cantonales sont des élections locales qui ne remettent pas en cause les grandes orientations de politique nationale adoptées par le suffrage universel</i> ».

27. La démultiplication des sondages peut conduire à un enrichissement de ce tableau, en ajoutant aux positions localement et nationalement occupées, les positions anticipées. La relocalisation d'un scrutin peut ainsi être engendrée par des anticipations pessimistes, quelque soit la position (sortants/prétendants) occupée. Pour un tableau plus complexe, Lehingue (2002 : 106).

Ces représentations indigènes orientent pour partie, les registres d'intelligibilité des journalistes quand, couvrant un scrutin de proximité, ils mettent en récit les campagnes électorales et leur dénouement. Mais d'autres facteurs concourent à ce travail de typification.

Les registres d'intelligibilité des journalistes

La mutation progressive d'un « registre d'intelligibilité » des « événements électoraux locaux », n'ayant pas la belle cohérence des actions d'emblée finalisées, on doit en retrouver les traces à plusieurs niveaux, apparemment éparses et disparates, en distinguant presse locale et presse nationale

Sommairement, le registre originel peut être esquissé comme suit. Quand la presse locale narrait prioritairement les incidents locaux de la campagne, se faisait un devoir de reproduire intégralement les centaines de candidatures déposées, publiait (et continue de le faire) l'intégralité des résultats territoriaux (tâches pour lesquelles elle apparaît comme un substitut fonctionnel du *Journal Officiel*), la presse parisienne se montrait avare en reportages directs sur le terrain²⁸, et leur préférait les synthèses globales, se réservant le soin de tirer, quand cela apparaissait possible, quelques leçons politiques, dont elle ne cherchait pas à dissimuler, à ce stade, la fragilité. Les récits pittoresques ou exotiques des « envoyés spéciaux » de la presse nationale en province²⁹, les dispositions à valoriser la dimension « clocherlesque » des transactions électorales locales, peuvent fréquemment se conclure par un constat amusé d'impuissance : l'écheveau des rivalités personnelles ou familiales (les trop fameuses « querelles de clocher ») est à ce point embrouillé que la raison politique ordinaire doit renoncer à en rendre clairement compte³⁰, tâche implicitement laissée aux échetiers locaux qui, du reste, s'en acquittent rarement.

28. En 1959, *Le Monde* consacre l'essentiel de ses enquêtes aux douze villes de plus de 120 000 habitants ainsi qu'aux communes de la banlieue parisienne, soit aux sites théoriquement les plus proches d'une compétition politique nationale. « Politiquement, s'en explique P. Viansson-Ponté à la veille du scrutin, presque toute la signification et la portée de la consultation viendront, le 8 mars, des quelques quatre millions d'électeurs qui choisiront dans les 13 plus grandes villes, Paris compris, 584 conseillers. » (*Le Monde*, 6 mars 1959).

29. Considérons, pour la « couleur locale », ce type d'accroche, attendu sinon obligé : « Marseille, 10 mars - A moins de 50 mètres de la Canebière, le marché des halles de la Croix offre, entre les maisons vétustes de ce vieux quartier, un spectacle haut en couleur. Tous les accents, toutes les odeurs de la Méditerranée s'y mêlent. Du haut de leur étal, les poissonnières provençales, au verbe haut, invectivent tout un petit monde de marchands des quatre saisons, de vendeurs de beignets et de pizzas, tandis que l'accordéon d'un aveugle bossu moud maladroitement un refrain de Vincent Scotto. Dans ce désordre et cette gouaille bon enfant, M. Gaston Defferre fait son apparition ce mardi matin, strictement vêtu de sombre, suivi d'un groupe de ses amis. Ici, en effet, les candidats descendent dans la rue et ne ménagent pas leur peine.(...) », *Le Monde*, 11 mars 1965, « de notre envoyé spécial, A. Pautard ».

30. « Mais en réalité, écrit A. Passeron en 1965, en conclusion d'un reportage consacré à Nice, dans le milieu niçois, fût-il politique – les choses ne sont jamais si simples ».

Institutionnellement liés aux édiles en place dont — quoiqu'ils s'en défendent — ils dépendent, ne serait-ce qu'à titre de sources, les journalistes locaux, à l'exception de quelques organes politiquement marqués (*La Marseillaise*, *L'Écho du Centre*, *Nord Matin*) se font un devoir de ne pas intervenir dans les campagnes locales. Nécessité existentielle faisant vertu déontologique, la transparence des couvertures locales se manifeste par la rareté des analyses, des billets d'humeur ou des questions posées aux candidats ainsi que par le minutieux respect d'un équilibre parfait entre les communiqués publiés. Cet apparente objectivité se retrouve dans la publication des résultats où, à l'instar des préfetures, les étiquettes ou affiliations politiques des différentes listes ne sont presque jamais rappelées, même dans les communes les plus importantes.

Euphémisant les dimensions politiques ou polémiques du scrutin (les seuls incidents relatés sont ceux qui contreviennent au « calme » qui doit régenter la campagne), la presse locale s'impose par contre la reproduction systématique et à grand frais (l'opération peut s'étaler sur trois semaines) de la photographie des différents conseils municipaux nouvellement désignés ou reconduits (dans le langage révélateur des « indigènes » : *la photo de famille*). À de rares exceptions près, tout concourt donc à représenter la désignation des représentants de la polis comme une procédure infiniment « policée » puisque naturellement non politique.

Insensiblement cette appréhension contrastée des scrutins locaux renvoyant à une spécialisation implicite des rôles va, sinon disparaître³¹, au moins s'estomper à la fin des années 70. Dans le même temps où la presse locale valorise davantage les résultats extra-territoriaux, osant plus fréquemment des incursions plus insistantes hors de sa sphère géographique et thématique d'influence, la presse parisienne accorde plus d'importance aux scrutins « infra-nationaux » jusqu'à en aligner le traitement sur les consultations réputées les plus décisives (présidentielles ou législatives).

S'agissant de la presse hebdomadaire (*L'Express*, *Le Nouvel Observateur* et, à partir de 1972, *Le Point*), le contraste est saisissant. Sur la période 1967-1973, aucune couverture, aucun titre, aucune chronique importante ne peuvent être repérés. En comparaison, les séquences 1976-77 (cantonales et municipales) et 1982-83 (*ibid.*) se caractérisent par un surinvestissement des « grands hebdomadaires » sur les scrutins « locaux » : couvertures spéciales (sept « Unes » pour *Le Point* sur la période 24 janvier - 4 avril 1977, « Unes » systématiques accordées par les 3 concurrents pour les quatre semaines couvrant ou encadrant les municipales de 1983), titres sensationnels (*L'orage*, *L'épreuve*, *La réaction*, *La sanction*, *Le choc*, *La mutinerie*, *La douche*

31. La fonction latente de « journal officiel des républiques locales » remplie par la presse de province ne saurait disparaître, comme l'attestent assez simplement les tirages exceptionnels réalisés au lendemain des élections municipales qui, en progression (+ 40% en moyenne pour *Le Courrier Picard*) rivalisent avantageusement avec les tirages records réalisés par la presse parisienne à l'occasion d'événements nationaux ou internationaux marquants.

froide, Des municipales féroces...) interpellation et mise en scène directe du chef de l'État (pour les numéros couvrant les municipales de 1983, la photographie d'un F. Mitterrand, grave, sévère ou perplexe, réapparaît sept fois à la Une), lexique du bouleversement ou de l'instant critique [1976 : *La semaine qui a ébranlé Giscard (Le Point)* ; 1977 : *Giscard, des choix décisifs (Le Point)* ; 1982 : *Mitterrand : acte II (L'Express)* ; 1983 : *Mitterrand : nouvelles cartes (Le Point)* ; *Mitterrand, je vous ai compris (Le Nouvel Observateur)*]³², mobilisation des plus grandes plumes (O. Chevrillon, J. Daniel, C. Imbert, J. Julliard, J.F. Revel, R. Aron)³³, transformation *ex nihilo* d'un scrutin local en tournant idéologique sur lequel sont invités à disserter gravement des représentants choisis de la société civile³⁴.

Cantonnés jusqu'alors à la production de commentaires en surplomb, les organes de presse quadrillent désormais systématiquement l'espace local. Les reportages sur le terrain se multiplient (26 villes couvertes par *Le Point* en 1977, 18 par *L'Express*), mais aux descriptions impressionnistes peignant le charme pittoresque des joutes provinciales³⁵ viennent désormais s'ajouter des grilles uniformes de lecture permettant la mise en équivalence globale et la comparaison nationale des situations, voire leurs usages comme ressources par les protagonistes. L'identification des 5 000 *vrais leaders des départements (Le Point, 7 février 1983)* précède un hit-parade des impôts locaux (*La vérité, ville par ville, 14 février 1983*), et le *palmarès de la circulation (21 février 1983)* auxquels *L'Express* répond par un classement plus global encore (*Municipalités : où vit-on le mieux ?, 4 février 1983*).

C'est probablement cette logique de concurrence qui inspire au *Point*, hebdomadaire au lectorat plus provincial que ses deux concurrents le choix de s'associer avec *Europe 1*, station depuis longtemps positionnée sur le créneau « Informations politiques », pour administrer, via l'*IPSOS*, une même batterie de questions dans 22 villes différentes, les reportages et les sondages publiés par *Le Point* servant de base de départ aux débats organisés du lundi au jeudi par *Europe 1* de 19h30 à 20h30 avec les candidats locaux³⁶.

32. Encore ne s'intéresse-t-on ici qu'aux couvertures. La lecture des articles réserve d'autres surprises comme cet éditorial de *L'Express* (n° des 14-20 mars 1977) titré : *Les vainqueurs : Chirac et Mitterrand* : « Tous les historiens savent qu'en 1788 il n'était pas encore trop tard pour refaire la France sans les cruautés de la violence et la cascade illimitée des coups d'État qui se succédèrent pendant près d'un siècle : que la crispation et la chute de 89 n'étaient pas écrites ni fatales... Nous sommes en 1788. »

33. Il faudrait, sans malice, interroger l'ensemble des transformations rendant possible — i.e. non incongrue — la discussion par le lecteur de Clausewitz du classement des élus (pour la plupart, ruraux) dans la catégorie « divers gauche » lors des cantonales de mars 1982 (éditorial de R. Aron, « Le reflux », *L'Express*, 27 mars 1982).

34. *Le Nouvel Observateur*, 18 mars 1983 : A. Minc, P. Rosanvallon, B. Stasi, J. Chérèque, Caton, F. Gaspard : « Ce qu'ils attendent maintenant ».

35. La tonalité folklorisante des enquêtes persiste, dans les chapeaux qui en condensent le contenu : « Marseille : le dernier tour de Don Gaston », « Clichy : jours fébriles pour Delors », « Toulouse : les mille sabords de l'Amiral », « Lyon : Collomb et ses faucons », « Saint-Étienne : les trois fautes du Père Joseph », « Angers : le cran du roi Jean », etc.

36. *L'Express* et RTL réitéreront l'opération en 1989 en opposant, selon la formule des matchs (?), deux villes dont les habitants sont invités, par voie de sondages, à apprécier les politiques publiques respectives de leurs édiles.

A cet élargissement au « local » du marché des enquêtes, commentaires et reportages nationaux correspond — sans toutefois que la pente soit aussi forte — une « montée en généralité » de la presse locale qui, progressivement, tend :

- à accorder plus d'importance aux péripéties globales de la campagne, et à ses aspects « les plus politiques » (discours des principaux responsables, stratégies d'alliance, supputation des conséquences parlementaires ou gouvernementales)³⁷.

- à délaisser, sur le modèle des professionnels du commentaire, une position arbitrale peu gratifiante à force de transparence, pour prendre une part active à la décantation des enjeux et à la confrontation des propositions³⁸.

Désencastrement territorial des scrutins locaux par la presse de province, quadrillage plus systématique d'un terrain local préalablement homogénéisé par la presse parisienne, *in fine*, la division primitive du travail entre ces deux types d'organes s'atténue fortement, sans pour autant qu'on puisse parler d'emprunts réciproques. Car, c'est davantage par l'importation sur le terrain des consultations municipales et cantonales de technologies et de modes de couvertures préalablement expérimentées lors de scrutins nationaux que s'opère une homogénéisation tendant à articuler, en les hiérarchisant, deux espaces auparavant distingués.

Trois positionnements

Si la dynamique d'alignement des consultations locales sur les « grands » scrutins nationaux n'est guère douteuse, on se méprendrait probablement en recherchant à toute force une volonté médiatique claire et manifestement intéressée de politiser les élections locales pour mieux en dégager la portée politique.

Dans la couverture médiatique des scrutins locaux, seuls les organes les plus proches des divisions indigènes de l'espace politique (*L'Humanité* ou *Le Figaro*, pour prendre deux cas classiques) peuvent être décryptés avec les grilles de lecture préalablement appliquées aux acteurs politiques. En fait, pour la majeure partie

37. Pour les plus petits organes, cette insertion plus insistante des enjeux débattus sur l'arène politique centrale trouve parfois son origine dans la disparition — pour raisons budgétaires — des bureaux parisiens, qui conduit à ne plus peupler les pages *Nation-Politique-France* que par sélection de dépêches ou de synthèses *AFP*. Disparaît du même coup, ce regard ambivalent des commentateurs, détachés à Paris mais écrivant pour un lectorat auquel les attachait encore un certain nombre de dispositions et d'affinités.

38. Ainsi, à partir de 1983, plusieurs quotidiens locaux organisent-ils une série de débats publics autour de thèmes préalablement choisis, par des formules type « Club de la Presse » empruntée à *Europe 1*. À partir de 1989, les quotidiens locaux, d'abord en partenariat avec la presse nationale, puis seuls, commanditent des enquêtes préélectorales.

des journalistes, le traitement national des consultations locales (couverture plus exhaustive mais aussi plus uniforme) apparaît comme le sous-produit, largement inintentionnel d'impératifs catégoriels (diffuser mieux, c'est-à-dire plus clairement, plus globalement et surtout plus vite que les autres, « l'information »). Ces impératifs sont eux-mêmes structurés par des relations concurrentielles qui, en redéfinissant constamment les critères d'excellence des produits et des producteurs, contribuent à asseoir l'autonomie toujours problématique de cet espace professionnel aux contours incertains qu'est le champ journalistique.

L'« interférence » des médias n'est donc pas le fait d'une volonté délibérée, sciemment et patiemment mise en œuvre³⁹ mais le sous-produit de pratiques professionnelles essentiellement structurées par le rapport aux sources, aux compétiteurs politiques et aux concurrents.

1) *la distance aux sources*

Pont aux ânes déontologique du milieu, les journalistes doivent d'abord définir leurs relations avec « leurs » sources. Ainsi pourrait-on rendre compte du souci (particulièrement aigu pour des scrutins locaux par nature démultipliés) d'entretenir quelques distances vis à vis des informations traditionnellement monopolisées par le ministère de l'Intérieur. Pour une large part, entrent dans ces stratégies de contrôle ou de contournement des « données » officielles, les courses de vitesse engagées avec la « Place Beauvau » (estimations nationales produites dès 20 h, quatre à cinq heures avant le ministère), les polémiques sur les taxinomies légitimes (ALIM, divers gauche, majorité...), la publication autonome de statistiques — au double sens du terme — « propres » (*Le Monde* dès 1971 pour les maires des communes de plus de 30 000 habitants, *Le Point* en 1977 pour les statistiques en voix des communes, à nouveau *Le Monde* en 1985 pour les cantonales, *Le Figaro* à partir de 1989 pour les communes de plus de 9 000 habitants...), ou encore la publication avant scrutin de grilles de lecture destinées, bien avant la rituelle synthèse du ministre au petit matin, à dégager « le sens de l'élection » (*L'Express*, 4 mars 1983).

2) *La distance aux acteurs*

La compétition pour l'assignation d'un sens univoque à des consultations qui, sauf rarissimes exceptions, n'en peuvent avoir, oppose également acteurs et critiques du jeu politique, les seconds arguant de l'insatisfaisante satisfaction qu'affichent au soir du scru-

39. Elle l'est d'autant moins que pour les toutes dernières consultations, « couvrir » les élections apparaît pour de nombreux journalistes (et singulièrement les plus jeunes) comme une nouvelle variante de « marronnier », événement incontournable et récurrent qu'il faut bien couvrir sans enthousiasme excessif.

tin les premiers, pour produire un verdict clair permettant sans ambiguïté (toujours l'intention didactique) de départager vainqueur(s) et vaincu(s).

La démonstration en ayant déjà été faite, nul n'est besoin de revenir sur l'usage tactique de sondages d'opinion dont la commande puis la publication tendent à déposséder les élus politiques de leur statut de porte-parole seuls autorisés, en conférant dans le même mouvement des ressources nouvelles aux journalistes politiques érigés en juges - arbitres. Il suffirait de considérer la formulation scolaire des questionnaires et plus encore l'interprétation magistrale (distribution de bons ou de mauvais points) qui en est faite pour vérifier, comme le titrait crûment *L'Express*, que ces enquêtes sont aussi l'occasion de dresser *tableaux d'honneur et bonnets d'ânes*⁴⁰ et par là même d'inverser symboliquement les relations hiérarchiques entre acteurs politiques et chroniqueurs de leurs joutes.

En fait, c'est davantage la préformation de la signification que revêtiront les résultats qui importe ici ; imposition de problématique dont l'un des vecteurs pourrait résider dans le simple fait de réitérer la question du scrutin municipal comme test de soutien ou d'opposition au gouvernement en place.

Plus largement, le positionnement critique que tentent d'adopter certains journalistes face aux professionnels de la politique peut s'apprécier dans ces numéros - bilans qui, en clôture de campagnes, offrent l'occasion de décanter et de clarifier les enjeux de joutes généralement confuses.

Le numéro que *L'Express* publie trois jours avant le premier tour des municipales de mars 1983, est à ce titre exemplaire. S'il n'est pas question de discuter du point d'honneur qu'y ont mis les rédacteurs à mieux « informer », toutes les techniques de « préformation » s'y trouvent condensées, ou presque. Mise en scène manifeste (et mise en implication implicite) des plus hauts responsables : reproduction en Une de la photographie couleur du premier Ministre avec en surimpression bleue celle plus floue mais plus imposante du chef de l'État). Titre principal dont la tournure formellement interrogative participe assez d'une logique performative à peine déniée (*Un vote sanction ?*)⁴¹. Sous-titre *a priori* purement informatif (« Comment interpréter les résultats ») mais pour lequel on relève, par contraste, l'absence de tout point d'interrogation, bandeau variant selon les lieux de diffusion (« dans ce numéro : supplément Nord-Picardie, Paris-Ile-de-France, Bretagne-Pays-de-Loire... ») et destiné, outre un impact non négligeable sur les

40. Enquête *Où vit-on le mieux en France ? : le classement des mairies* (11-17 février 1983).

41. Dans le corps du dossier, un article de trois pages reprend la formule : « Le gouvernement sera-t-il sanctionné ? ».

ventes, à relocaliser formellement par l'exemple, des analyses probablement jugées trop globalisantes. Le contenu même du numéro semble viser, par affichage d'une distance maximale vis-à-vis des compétiteurs, à redonner fictivement au lecteur, par l'intermédiaire de « son » hebdomadaire, la position du juge indépendant qu'idéalisent les représentations ordinaires de l'électeur : un acteur apte à se forger seul, hors toute pression partisane, une intime conviction qui s'appliquerait non pas tant au choix électoral proprement dit (sujet trivial) qu'à ce qu'il convient de penser du choix des autres. Pour ce faire, sont versés au dossier, outre un « mode d'emploi pour mode de scrutin », un rappel des « petites phrases de la campagne » et (plus insidieusement) de « ce qu'ils disaient il y a sept ans ». A quoi s'ajoute un « papier » plus général, immodestement titré *Le sens d'un vote*, formule unifiante que contrebalance heureusement le montage photographique d'une dizaine de frontons où *mairies* apparaît calligraphiée d'une manière toujours différente (n clochers, n consultations, Un seul sens). L'intention pédagogique se redouble d'une entreprise de dévoilement (*L'enjeu électoral est là. Dans le feu de la campagne on en avait presque oublié les données de base*) dans une démonstration solidement charpentée [1^{ère} partie - enjeu électoral : trois sous-parties ; 2^{ème} partie - enjeux politiques... pour l'opposition, pour la majorité, pour la direction du PS que les auteurs érigent en *élément le plus politique de ces municipales*]⁴².

Mais (la campagne publicitaire organisée pour la diffusion du numéro l'atteste), la véritable originalité de ce dossier réside dans la confection d'un (sic) « électrochoc » qui, par recension d'une soixantaine de villes, permet à chacun de tracer l'encéphalogramme de la majorité présidentielle (ce pour le versant « ludique ») et plus sérieusement, par delà les controverses ou commentaires intéressés ou enchantés, de qualifier, sans interférence possible, les résultats et l'issue du scrutin : *victoire, succès, défaite honorable, sévère défaite, débâcle* (ce pour le versant politique). On dira que les concepteurs de cette opération affectaient une certaine distance par rapport au procédé, en lui conférant une dimension facétieuse par insertion de petits dessins d'ordinaire réservés aux enfants (tête de gouvernement sanctionné : *découper la tête correspondant aux résultats du scrutin et l'introduire dans la fente réservée à cette effet sur le col*). Il n'empêche : pour ludique qu'il soit⁴³, ce type de représentation s'adosse à un échantillonnage présenté comme beaucoup plus rigoureux (recherche de villes-tests par mise

42. On comprend dès lors mieux l'acuité du dévoilement : en substance et si l'on traduit littéralement, sous couvert de désigner dans 36 000 communes, 500 000 conseillers municipaux, chaque électeur arbitrera entre la ligne Jospin et la sensibilité Rocard.

43. On ne saurait, comme y invitait R. Caillois, prendre assez au sérieux les jeux. Ce qu'un bon nombre de téléspectateurs auront retenu de la soirée électorale des municipales de 1989 sur TF1 pourrait bien résider dans cette « drôle » d'image de synthèse qui figurait une Marianne, tournant la tête à gauche ou droite (alternativement) à mesure que s'égrenaient les résultats des grandes villes.

en relation systématique des résultats des scrutins municipaux, législatifs et présidentiels) ; le sismographe, loin d'être un simple gadget sera dûment reproduit et rempli dans le numéro suivant le premier tour, et surtout – quoique sur un mode moins spectaculaire – cette expérience de préformation des résultats par fourniture gracieuse de grilles d'interprétation, n'est pas restée, troisième manifestation possible de la concurrence, isolée.

3) rapports aux concurrents et effets de distinction

Dans le même temps où *L'Express* publiait le 4 mars 1983 son sismographe, *Le Nouvel Observateur* présentait 10 clefs pour comprendre le premier tour (test – toujours le jeu – des 10 villes permettant de questionner les urnes au soir du second tour des élections municipales) tandis que *Le Point* retenait 17 villes tests (de quoi mesurer le rapport gauche/droite, ainsi qu'un indicateur de l'état des forces au sein même des deux familles politiques). 10, 17 ou 60 villes témoins ? Villes à haut risque, ville symbole, villes où la défaite de la gauche serait retentissante, seuils de défaite ou de débâcle..., la concurrence uniformise plus qu'elle ne diversifie. Il s'agit – règle élémentaire des positionnements – de marquer les concurrents et, si possible, de s'en démarquer, ce que la surenchère à l'innovation permet, facilite et nourrit.

Mêmes logiques, nouvelle topique : le retour du local

Ainsi, la délocalisation des scrutins par imposition d'un sens univoque et importation de schèmes nationaux ne saurait être saisie par la recherche cryptocratique de complots sciemment ourdis par les grands médias nationaux.

Si le secours d'innovations technologiques (programmes informatiques de calcul permettant de sélectionner rapidement des villes tests, sondages préélectoraux permettant de prendre sommairement le pouls de l'opinion) tend à désingulariser les scrutins locaux et à permettre une couverture économique (en temps, en réflexion et en reportage...) des élections, on se méprendrait en affirmant que par essence, les médias sont disposés, ou de plus en plus portés, à politiser ou à nationaliser les scrutins locaux. L'examen des derniers scrutins municipaux (1989-1995-2001) suggère qu'il ne faut pas s'ingénier à trouver sur le long terme plus de cohérence aux mises en récit d'une campagne qu'elles ne sauraient en receler. Après avoir contribué à accentuer la représentation politique des scrutins municipaux de 1977 et 1983, les journalistes (et singulièrement les plus emblématiques d'entre eux)⁴⁴ changent brutalement en 1989 « le format de leurs interprétations » et, de concert (en fait dans une

44. On observe sans doute une moindre versatilité de la presse de province.

même surenchère exégétique), s'accordent pour rechercher dans un scrutin « enfin municipal » qu'ils avaient puissamment contribué à déterritorialiser, les syndromes d'un *retour au local*.

Tirant dans *La Croix* (7 mars 1989) les *leçons d'avant scrutin*, J. Duquesne avance que *le choix entre droite et gauche compte désormais moins que les critères locaux ou les affinités personnelles*. Énonçant une *loi des personnalités locales*, E. Zemor, dans *Le Quotidien de Paris* (10 mars), définit la portée du scrutin de manière encore plus restrictive : *la campagne n'a provoqué aucun grand débat ni même de polémiques au niveau national, les programmes à l'échelon local n'offrent pas de grandes différences. Tout semble se jouer sur la personnalité locale*. Alors que dans *Le Figaro* du 3 mars, J. Bothorel, croit déceler un *effacement du politique, une difficulté de tous les partis à séduire une opinion de plus en plus flottante*, A. Duhamel, le même jour dans *Le Quotidien de Paris*, précise : *il n'y a pas dépolitisation mais aversion pour un jeu qui semble figé et anachronique (...) il y a en quelque sorte relocalisation de la vie politique (...) cette fois, on tranchera en fonction des personnalités locales et des enjeux locaux (...) la relocalisation des enjeux municipaux rend tout leur poids aux grands barons locaux*.

Les résultats, de fait passablement dispersés, sont censés conforter les représentations mi-constatatives mi-prophétiques qui en avaient été préalablement offertes. Après les *affrontements politiques internes de 1988*, commente « à chaud » G. Leclerc (A2, 21h35), *les électeurs ont voulu visiblement cette fois rendre le caractère local, plus de proximité à ces élections qu'elles avaient un petit peu perdu en 1977* et pour N. Copin, dans *La Croix* (14 mars) *il faut saluer une sorte de maturité qui incite les Français à se déterminer en fonction de situation locale, des questions qui se posent concrètement à eux, de la qualité des débats qui leur sont offerts*. Même analyse de C. Rebois dans *Le Figaro* de la veille pour qui (topique inusable) *les Français ne se sont pas trompés de scrutin. Leur vote d'hier n'a pas été politique ou si peu, comme il convient pour des élections municipales*. J. Julliard, dans *Le Nouvel Observateur* (16-22 mars) condense astucieusement cette nouvelle doxa : *le grand vainqueur des municipales, le seul vrai vainqueur sans doute, c'est le maire*.

Les journalistes n'ont pas la faculté démiurgique de créer de toutes pièces l'événement ; « tout juste » (ce qui n'est jamais rien) peuvent-ils, par sa mise en forme et en récit, en accentuer certaines dimensions et en occulter d'autres. Cette latitude est d'autant plus grande qu'en l'espèce, la prolifération des sites observables rend toute démonstration facilement étayable. L'entreprise collective de « formatage d'un scrutin » est finalement soumise à de strictes règles d'énonciation et le recensement de celles-ci rend compte des mystères d'une subite inversion.

1- Même s'ils n'en sont plus les servants, les professionnels du champ journalistique restent relativement dépendants des responsables politiques, en ce qu'ils ne peuvent ignorer et taire la structuration du jeu qu'induit l'échange de coups entre joueurs. Or, sans

qu'aucun responsable politique national n'ait ouvertement plaidé la cause d'une relocalisation de la vie politique, les compétiteurs nationaux semblent s'être entendus (en 1989, 1995, ou 2001) sur une définition minimale et circonscrite du « duel » (Bailey, 1971), faute de pouvoir en anticiper, avec suffisamment d'assurance, l'issue mais également prévenu du risque pris, pour la production du verdict, en cas d'écart entre les prétentions affichées et les résultats « réels ».

2- Explorant l'espace interprétatif ainsi ouvert, les journalistes soulignent à l'envie — et confortent au passage — les difficultés qu'éprouveraient partis et professionnels politiques⁴⁵. La mise en exergue du thème de la relocalisation est donc intimement associée à une dépolitisation supposée des Français, imputable aux responsables politiques, à *une aversion pour un jeu qui semble figé et anachronique* (A. Duhamel).

3- La dépendance aux nouvelles sources du travail journalistique, ici aux instruments de mesure d'une opinion dont on se fera volontiers le porte-parole, constitue une variable décisive et sans doute trop méconnue. En 1995, le pré-formatage du scrutin est rendue difficile par l'absence de « retour son » qu'engendre l'épuisement des budgets engagés pour la réalisation de sondages, le scrutin municipal intervenant moins de deux mois après les présidentielles.

4- Si les chroniqueurs n'ont pas un pouvoir de constitution de l'événement *ex nihilo*, ils sont par contre — statutairement et par disposition — sommés et portés à produire des récits novateurs renouvelant à intervalles réguliers le stock des intrigues qui permettraient de capter et de retenir l'attention. La compétition entre pairs, la lutte pour la reconnaissance des postures en surplomb (la chronique prophétique contre le commentaire plat ou la simple relation des faits) invite alors, en contradiction apparente avec la thématique d'un retour modeste au terroir, à lire le scrutin municipal comme un événement en rupture radicale avec les consultations précédentes.

La quête de la rupture
Version distinguée du scoop
1989

- *Quel contraste avec les élections municipales de 1983* (J. Bothorel, *Le Figaro*).
- *Aujourd'hui les élections sont différentes. La relation que les Français entretiennent avec elles change. Le scrutin de Dimanche devrait souligner le changement* (J.-M. Colombani, *Le Monde*).
- *La fin d'une époque* (A. Duhamel, *Le Quotidien de Paris*).

45. P.-H. Desoubles, *Les formations politiques résolument sur la défensive* ; J.-M. Helvig, *Les municipales font mal aux partis* ; P.-J. Massari, *Municipales : les partis hors-jeu*.

- Bizarre ces 36 000 élections locales. En apparence, rien ne bouge. En réalité, tout change. Les chiffres n'indiquent pas grand chose : un rapport gauche/droite stable, une abstention attendue, des variations de l'ordre de la vaguelette, et pourtant, quel bouleversement (S.-P. Brossolette, *L'Express*).

- Les municipales permettront de dire s'il y a malaise dans la démocratie (D. Jeambar, *Le Point*).

- Rien n'illustre mieux l'ampleur des bouleversements dont la société française a été le théâtre ces dernières années que la comparaison entre les municipales de 1983 et celles d'aujourd'hui. Les deux scrutins s'opposent comme le jour et la nuit, comme s'ils appartenaient à des siècles différents. Entre-temps, la politique a changé de nature. (S. July, *Libération*, 11 mars).

-... Mauvais dimanche pour les clichés électoraux, ils ont tous été battus (S. July, *Libération*, 13 mars).

Conclusion

Naissance d'un électeur critique (A. Duhamel), *retournement électoral* (J. Jaffré), *mort du communisme municipal* (auteur collectif...), *métamorphose de l'électeur cassoulet*, *évanescence de l'extrême droite*, *émergence politique des bobos*, *ultime chapitre de l'État spectacle*, *revanche du terrain...*, les exercices de « ventriloquie » abondèrent également en 2001 qui, en prétendant faire parler d'une seule voix des voix par définition muettes et anonymes, analysent, condensent et réduisent, à une somme plus ou moins sophistiquée de ruptures spectaculaires et inédites, « le » scrutin — là réside sa principale caractéristique — le plus dispersé qui soit en Europe : plus de 800 000 compétiteurs plus ou moins déclarés, répartis dans plus de 36 700 arènes, elles-mêmes structurées par — au moins — autant d'enjeux.

Prétendre conférer une signification unique et univoque à une telle configuration constitue, à y réfléchir, une véritable opération d'alchimie (un pied dans la science, un autre dans la magie sociale) tant est élevée et littéralement irréductible la variété des investissements sociaux, des espaces, des joueurs et des types de mobilisations engagés dans une telle consultation. A trop focaliser l'attention sur l'*issue* (les résultats), la quête plus ou moins distinguée de « scoops » à espérance de vie fugitive, conduit aussi à occulter les enjeux (*issues*) à terme réellement structurants des transactions et mobilisations électorales, soit par exemple en 2001, la déconnexion entre les arènes électorales (encore circonscrites au strict périmètre de chaque commune) et les arènes de décision (les nouvelles structures intercommunales) (Bué, Desage & Matejko, 2005, *supra*).

On a suggéré que la question supposée décisive — *Qui a gagné ?* — est, quel que soit la consultation, difficilement soluble tant les critères d'appréciation sont multiples voire se diversifient. En ce sens, chaque élection se joue toujours en deux temps : les électeurs votent avant que les « commentateurs autorisés » ne tranchent du vote des électeurs. Les scrutins locaux, de par leur dispersion, offrent, quant à eux, prise à un second dédoublement (prise en considération du résultat local singulier et de l'ensemble, plus ou moins agrégé, des milliers de résultats concurrents). La confortable marge d'interprétation qu'induit la démultiplication des sites commande donc que l'on s'attache au travail de pré-formation et d'interprétation des votes qui, autant que les opérations de mobilisation électorale des candidats (et même si l'on peut le déplorer), assigne un sens à la compétition.

Produit symbolique au même titre que la critique artistique, l'exégèse d'un scrutin — le dévoilement du « mystère » des urnes — loin d'être un simple adjuvant *destiné à en favoriser l'appréhension et l'appréciation*, pourrait, sous ce rapport, être également envisagé comme *un moment de la production de l'œuvre, de son sens et de sa valeur* (Bourdieu, 1992 : 242).

BIBLIOGRAPHIE

Bailey, F.-G. (1971) *Les règles du jeu politique. Etude anthropologique*, Paris : P.U.F.

Bourdieu, P. (1992) *Les règles de l'art*, Paris : Le Seuil.

Champagne, P. (1990) *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris : Minuit.

Deloye, Y. & Ihl, O. (1991) Des voix pas comme les autres : votes blancs et votes nuls aux élections législatives de 1881, *Revue Française de science politique* 41 (2) : 141-170.

Desrosières, A. (1994) Le territoire et la localité. Deux langages statistiques, *Politix* 25.

Gaxie, D. (1992) Les transformations de l'autorité présidentielle in B. Lacroix & J. Lagroye (dir.) *Le Président de la République*, Paris : Presses de la FNSP.

Gaxie, D. (1993) Le vote désinvesti. Quelques éléments d'analyse des rapports au vote, *Politix* 22.

Gaxie, D. & Lehingue, P. (1984) *Enjeux municipaux*, Paris : PUF-CURAPP, 1984, p. 10.

Goguel, F. (1988) La signification du succès de la gauche, *Le Monde*, 10 et 11 novembre 1981.

F. Goguel (1982) Encore un regard sur les élections législatives de juin 1981, *Pouvoirs* 23.

Hirschman A.-O., (1975), *Bonheur privé, action publique*, Paris : Fayard.

Jaffré, J. (1981) De VGE à FM : France de gauche, vote à gauche, *Pouvoirs* 20.

Jaffré, J. (1982), En réponse à François Goguel : Retour sur les élections du printemps 1981, *Pouvoirs* 24.

Lazarsfeld, P. et al. (1948), *The People's Choice. How the Voter makes up his Mind in a Presidential Campaign*, New York : Columbia University Press.

Lagroye, J. (1992) Les soirées électorales comme rites de restauration, doc. ronéoté, table-ronde n° 3 (Politique et jeu), 4ème congrès de l'A.F.S.P., Paris.

Lehingue, P (2001a) Sociologie critique du vote, in P. Perrineau & D. Reynié (dir.) *Dictionnaire du vote*, Paris : P.U.F.

Lehingue, P. (2001b) Faire parler d'une seule voix ? Les élections municipales des 11-18 mars 2001, *Regards sur l'actualité* 270, Paris : La Documentation Française.

Lehingue, P. (2002) Sur quelques tendances à l'œuvre dans les transactions électorales in B. Dolez & A. Laurent (dir.) *Le vote des villes. Les élections municipales de mars 2001*, Paris : Presses de science po.

Lehingue, P. (2003) L'objectivation statistique des électors : que savons nous des électeurs du Front National ? in J. Lagroye (dir.) *La politisation*, Paris : Belin.

Neveu, E. (2001) Des questions jamais entendues : crise et renouvellement du journalisme politique à la télévision, *Politix* 37 : 25-56.

Offerlé, M. (1988) Le nombre de voix. Électeurs, partis et électorat socialistes à la fin du XIX^e siècle en France, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 71-72.

Offerlé, M. (1999) Des voix qui parlent : les élections du 13 juin 1999 en France, *Regards sur l'actualité*, juillet-août.

Parodi, J.-L. (1992) La double consultation de mars 1992. A la recherche d'un modèle, in P. Habert, P. Perrineau & C. Ysmal (dir.) *Le vote éclaté*, Paris : Presses de la FNSP.

Siegfried, A. (1964) *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, Paris : A. Colin.